

Banque Royale du Canada

Rapport Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques 2021

Ce document contient des renseignements archivés. Les renseignements identifiés comme archivés sont fournis à titre de référence seulement et ne doivent pas être utilisés. Les renseignements archivés n'ont pas été modifiés ou mis à jour depuis leur archivage. Il se peut que les renseignements archivés ne reflètent pas les renseignements, activités, engagements, objectifs, stratégies, politiques, pratiques et normes en vigueur de la Banque Royale du Canada, ni les normes ou les méthodologies les plus récentes en matière de publication d'information, d'essais ou de validation. La Banque Royale du Canada décline toute responsabilité quant à l'utilisation de ces renseignements et n'a pas l'intention de les mettre à jour sauf si la loi applicable l'exige.

Centrale solaire Yellow Lake et Burdett de BluEarth Renewables, en Alberta (Canada) – RBC est fière d'avoir conclu une convention d'achat d'énergie avec cette installation.



Mise en garde au sujet des déclarations prospectives

À l'occasion, la Banque Royale du Canada et ses filiales (« RBC », « nous », « notre » ou « nos ») font, verbalement ou par écrit, des déclarations prospectives au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les « règles d'exonération » de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis et de toute loi sur les valeurs mobilières applicable au Canada. Nous pouvons faire de telles déclarations prospectives dans le présent Rapport Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (le « Rapport GIFCC 2021 » ou le « présent rapport »), dans des documents déposés auprès d'organismes de réglementation canadiens ou de la Commission des valeurs mobilières des États-Unis (*Securities and Exchange Commission* ou SEC), dans d'autres rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. Les déclarations prospectives figurant dans le Rapport GIFCC 2021 comprennent des déclarations concernant les causes et les répercussions des changements climatiques dans le monde, y compris dans les milieux économiques et les collectivités où RBC et ses clients sont établis, nos stratégies visant à atténuer les risques découlant de ces changements, notre approche pour cerner et exploiter les occasions qu'ils présentent, ainsi que nos objectifs, notre vision, nos buts, nos paramètres et nos cibles en matière de climat. L'information prospective contenue dans le présent Rapport GIFCC 2021 est fournie dans le but de renseigner nos parties prenantes sur les façons dont nous avons l'intention de traiter les enjeux de gouvernance, la stratégie, les risques, les occasions, les paramètres et les cibles liés au climat ; elle pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les mots « croire », « s'attendre à », « viser à », « prévoir », « anticiper », « prédire », « se proposer », « estimer », « s'engager à », « planifier », « s'efforcer de », « projeter », « devoir », « cibler » et « pouvoir », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables dénotent généralement des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives reposent sur des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques pouvant faire que les prédictions, prévisions, projections, attentes, conclusions et autres déclarations prospectives ne se matérialisent pas, que nos hypothèses soient erronées, et que nos objectifs, notre vision, nos engagements, nos buts, nos cibles et nos stratégies d'atténuation et d'adaptation aux risques et aux occasions liés aux changements climatiques ne se réalisent pas. De plus, bon nombre des hypothèses, normes, paramètres et mesures utilisés dans la préparation du présent rapport continuent d'évoluer et sont fondés sur des suppositions jugées raisonnables au moment de la rédaction, mais leur exactitude ne devrait pas être considérée comme garantie. Nous avertissons les lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations, puisque nos résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de facteurs de risques.

Ces facteurs, dont plusieurs échappent au contrôle de RBC et dont les effets peuvent être difficiles à prévoir, comprennent : les conditions climatiques et les événements météorologiques ; notre capacité à recueillir et à vérifier les données sur les répercussions environnementales ; notre capacité à mettre en œuvre avec succès diverses initiatives dans l'ensemble de l'entreprise dans les délais impartis ; la conformité de divers tiers à nos politiques et procédures ; le cadre juridique et réglementaire ; les risques liés à la conformité à la réglementation (qui pourraient nous assujettir à diverses poursuites pour motifs légaux ou réglementaires pouvant déboucher sur des contraintes réglementaires, des pénalités et des amendes) ; les risques stratégiques, réputationnels, concurrentiels, liés au cadre juridique et réglementaire, et systémiques ; et d'autres risques analysés dans les sections portant sur les risques et la section « Incidence de la pandémie de COVID-19 » de notre Rapport annuel pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2021 (Rapport annuel 2021), et dans la section « Gestion du risque » de notre Rapport trimestriel pour la période de trois mois terminée le 31 janvier 2022 (Rapport aux actionnaires, T1 2022). De plus, alors que RBC travaille à la réalisation de ses engagements et à l'atteinte de ses cibles et objectifs liés au climat, des facteurs externes qui échappent à son contrôle raisonnable peuvent nuire à leur réalisation, notamment : les efforts de décarbonisation variables d'une économie à l'autre ; le besoin de politiques climatiques réfléchies dans le monde ; les données plus nombreuses et améliorées ; les méthodologies raisonnablement appuyées ; les avancées technologiques ; l'évolution du comportement des consommateurs ; la recherche d'un équilibre entre les objectifs intermédiaires de réduction des émissions financées et une transition ordonnée et juste, et d'autres considérations importantes, notamment les obligations légales et réglementaires.

Nous tenons à préciser que la liste susmentionnée de facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et autres personnes qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions à notre égard doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres incertitudes et événements potentiels.

Les hypothèses économiques importantes qui sous-tendent les déclarations prospectives contenues dans le présent Rapport GIFCC sont présentées à la rubrique « Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives » et, pour chacun de nos secteurs d'exploitation, aux rubriques « Priorités stratégiques » et « Perspectives » de notre rapport annuel 2021, telles que mises à jour par la rubrique « Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives » de notre rapport aux actionnaires du premier trimestre de 2022. Sauf si la loi l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion. Bien que certaines questions abordées dans le présent document puissent être significatives, elles ne sont pas nécessairement suffisamment importantes pour affecter notre conformité aux lois et règlements sur les valeurs mobilières, même si nous utilisons le mot « important ».

Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs et sur d'autres facteurs sont fournis dans la section portant sur les risques et la section « Incidence de la pandémie de COVID-19 » de notre Rapport annuel 2021, et dans la section « Gestion du risque » de notre Rapport aux actionnaires du premier trimestre de 2022.

Avis important concernant le présent rapport

Le présent rapport fournit un résumé des progrès que nous avons réalisés jusqu'à maintenant en ce qui a trait à la gestion des risques et des occasions liés au climat et à la mise en œuvre des recommandations du GIFCC. Il est fourni uniquement à titre informatif et ne constitue en aucun cas une offre de vente ou une sollicitation d'achat d'un titre, d'un produit ou d'un service dans quelque territoire que ce soit. Il ne vise pas non plus à donner des conseils de placement, financiers, juridiques, comptables, fiscaux ou autres, et l'information qu'il renferme ne doit pas servir de fondement à de tels conseils.

Les paramètres et les données climatiques ainsi que les autres renseignements contenus dans le présent rapport – y compris ceux ayant trait à l'analyse de scénarios, à nos émissions financées, aux actifs liés au carbone et aux émissions provenant de nos propres activités – sont ou peuvent être fondés sur des hypothèses, des estimations et des jugements que nous estimons importants. Comme il est mentionné aux présentes, certains des renseignements fournis, y compris au sujet de nos émissions financées, reposent sur des données corroborantes très limitées. Compte tenu de l'incertitude et de la complexité de ces données, ainsi que des questions importantes quant à la fiabilité de certaines d'entre elles, les hypothèses et estimations sous-jacentes considérées comme raisonnables au moment de la rédaction du présent rapport pourraient ultérieurement s'avérer mal fondées. En outre, bon nombre des hypothèses, estimations, normes, méthodologies, paramètres et mesures ayant servi à la préparation du présent rapport continuent d'évoluer et peuvent différer considérablement de ceux utilisés par d'autres sociétés et de ceux sur lesquels nous pourrions nous appuyer à l'avenir. Les modifications législatives et réglementaires, l'évolution du marché et les changements dans la disponibilité et la fiabilité des données pourraient avoir une incidence importante sur les hypothèses, estimations, normes, méthodologies, paramètres et mesures que nous ou d'autres sociétés utilisons, sur la comparabilité de l'information et des données d'un secteur ou d'une entreprise à l'autre et d'une période de déclaration à l'autre, ainsi que sur notre capacité à réaliser nos engagements et à atteindre nos cibles et objectifs. Les engagements, les objectifs et les cibles dont il est question dans le présent rapport, notamment ceux des pages 7, 15, 27 et 48 ayant trait à la carboneutralité, sont ambitieux et rien ne garantit leur atteinte. Voir la section « Mise en garde au sujet des déclarations prospectives ».

Le présent rapport et les renseignements qu'il contient ne sont pas audités. Certains des paramètres et des données qu'il contient ont fait l'objet d'une mission d'assurance limitée. Vous pouvez en apprendre davantage sur la portée de cette mission, y compris en ce qui a trait aux paramètres et aux données, à la page 9 de notre Rapport de performance ESG 2021.

Le présent rapport vise à fournir des renseignements d'un point de vue différent et avec plus de détails que ceux devant être inclus dans les dépôts d'information réglementaires, y compris les dépôts d'information auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières du Canada et de la SEC. Bien que certaines questions abordées dans le présent document puissent être significatives pour nos parties prenantes, elles ne sont pas nécessairement suffisamment importantes pour affecter notre conformité aux lois et règlements sur les valeurs mobilières, même si nous utilisons le mot « important ». Nous n'avons aucune obligation de tenir à jour les renseignements et les données contenus dans le présent rapport.

Sauf indication contraire, toutes les données et tous les exemples dont fait état le présent rapport portent sur les activités de l'exercice 2021 (du 1^{er} novembre 2020 au 31 octobre 2021). Dans de nombreux cas, nous avons fourni des données pour l'exercice 2021 et les deux exercices précédents afin de permettre aux lecteurs de constater l'évolution de notre performance sur trois ans.

Sauf indication contraire, tous les montants d'argent sont exprimés en dollars canadiens. Les dollars américains et les livres sterling sont convertis au cours au comptant au 31 octobre 2021 (1 \$ CA = 0,808 \$ US ; 1 \$ CA = 0,590 £). Les mesures sont exprimées en unités métriques.

Table des matières

Introduction	5
Message du chef de la direction	5
Feuille de route zéro émission nette	7
Gouvernance	8
Supervision du Conseil	10
Supervision de la direction	12
Stratégie	13
Stratégie climatique RBC	15
Aider nos clients à passer à la carboneutralité	16
Assumer nos responsabilités	23
Favoriser un avenir durable par l'information et l'inspiration	29
Faire valoir notre leadership zéro émission nette dans nos activités	35
Analyse de scénarios	38
Gestion du risque	41
Notre approche du risque climatique	42
Détermination et évaluation des risques climatiques	43
Gestion des risques climatiques	45
Analyse de l'exposition et de la sensibilité au risque climatique	46
Paramètres et objectifs	47
Suivi et évaluation de nos progrès	48
Annexe	49
Aperçu de la gestion du risque climatique – RBC Europe Limited	50
Notes en fin de texte	53

Message du chef de la direction



David McKay
Président et chef
de la direction,
Banque Royale du Canada

Des mesures urgentes et réfléchies sont nécessaires pour placer notre planète sur une voie plus durable.

RBC est déterminée à favoriser le changement et les progrès en la matière en aidant ses clients à mettre en œuvre leurs plans de transition zéro émission nette et en adaptant ses propres activités à cet objectif. Nous avons, en matière de climat, une stratégie et une feuille de route claires combinant des actions et des engagements à court et à long terme qui appuient l'atteinte, d'ici 2050, d'un bilan zéro émission nette découlant de nos activités de prêt.

Comptant parmi les plus grandes institutions financières au monde selon la capitalisation boursière, nous mettrons à contribution nos employés et nos capacités dans chaque secteur et chaque collectivité pour changer les choses de quatre façons :

- **Nous aiderons nos clients à passer à la carboneutralité** en comprenant et façonnant leur parcours, et en leur offrant le financement, les produits et les services voulus pour leur permettre de réussir leur transition.
- **Nous assumerons nos responsabilités** en établissant des cibles intermédiaires de réduction des émissions financées alignées sur les plans de nos clients, ainsi qu'en mesurant et en communiquant de façon transparente les progrès réalisés par l'intermédiaire de notre portefeuille de prêts.
- **Nous favoriserons un avenir durable** en faisant progresser l'élaboration de solutions et de politiques climatiques par un leadership avisé, des partenariats publics-privés et l'innovation technologique.
- **Nous ferons preuve de leadership dans nos activités** en passant à un approvisionnement à 100 % auprès de sources d'énergie renouvelables et en réduisant au minimum le recours aux compensations comme moyen d'atteindre la carboneutralité d'ici 2025.

Notre approche repose sur la conviction fondamentale que cette transition de plusieurs décennies doit être ordonnée et tenir compte des besoins des individus, des entreprises, des régions, de la société et de l'économie. Nous devons collaborer avec nos clients de tous les secteurs, en particulier ceux des secteurs qui génèrent des émissions élevées, afin de faciliter leur transition, et prendre des décisions de financement au cas par cas, en fonction des risques et des occasions qui se présentent en cours de route.

Les progrès importants réalisés par RBC dans les quatre volets de sa stratégie climatique en 2021 m'ont rempli de fierté. En voici quelques exemples :

- RBC a haussé à 500 milliards de dollars son engagement en matière de financement durable d'ici 2025, la cible antérieure de 100 milliards de dollars ayant été atteinte en 2020. Nous avons continué de nous rapprocher de notre objectif grâce à la mise au point de produits de financement qui comportent des incitatifs pour l'atteinte des cibles climatiques.
- Nous avons adhéré à l'alliance bancaire zéro émission nette (Net-Zero Banking Alliance ou NZBA), une initiative sectorielle mondiale visant à accélérer les efforts de lutte contre les changements climatiques tout en élargissant les perspectives des gens, des collectivités et des économies. D'ici le printemps 2023, ou plus tôt si possible, nous avons l'intention de dévoiler les cibles intermédiaires de réduction des émissions financées de nos clients dans les secteurs du pétrole et du gaz, de l'électricité et des services publics, et de l'automobile et du transport. Dans les 12 mois suivant l'annonce de ces cibles, nous ferons le point sur notre progression.
- Nous avons produit un important rapport, « Une transition à 2 billions de dollars », dans le but de contribuer à la politique publique canadienne et au dialogue concernant le plan de transition. Ce rapport propose six parcours pour changer notre façon de vivre, de voyager, de croître et d'alimenter nos vies en énergie sans sacrifier emplois, collectivités, ni entreprises. Il s'agit d'un cadre puissant que notre pays peut utiliser pour aller de l'avant en partenariat avec les secteurs public et privé.

Message du chef de la direction

- Nous avons mis le climat au centre des responsabilités de la direction à l'échelle de la Banque, y compris dans des fonctions clés comme la gestion du risque et l'élaboration de stratégies. Chaque unité opérationnelle et fonctionnelle joue un rôle à cet égard, offrant davantage de ressources pour nos engagements climatiques.
- Nous avons amélioré nos capacités d'analyse des risques liés au climat de manière à effectuer une première mesure de nos émissions financées pour déterminer des niveaux de référence, à évaluer systématiquement l'incidence de ces risques, et à les intégrer aux risques que nous surveillons et gérons dans l'ensemble de l'entreprise. Nous sommes maintenant bien avancés dans l'établissement de notre infrastructure de données et de méthodologies servant à anticiper et à gérer les risques.
- Nous avons versé au-delà de 10 millions de dollars à plus de 110 universités et organismes de bienfaisance qui s'emploient à résoudre des problèmes environnementaux pressants, comme les changements climatiques, grâce à la technologie et à l'innovation. Cela porte notre investissement total par l'intermédiaire de Techno nature RBC à plus de 27 millions de dollars depuis 2019, dans le cadre de notre engagement à verser 100 millions de dollars d'ici 2025.

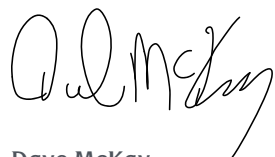
Fait nouveau en 2021, le présent Rapport GIFCC présente en détail nos premières estimations de nos émissions financées. Nos prêts et nos activités de financement de projets dans les secteurs du pétrole et du gaz, de l'agriculture et des services publics comptent pour la vaste majorité de nos émissions financées. Nous avons accordé beaucoup de financement au secteur de l'énergie en 2021, mais nous avons démontré, par nos progrès relativement à notre engagement de 500 milliards de dollars en financement durable, que nous déployons beaucoup d'efforts dans ce secteur pour améliorer la transparence de l'information et pour soutenir les plans de transition. Nous établirons nos cibles intermédiaires de réduction des émissions financées en tenant compte des plans de transition de nos clients, ces derniers étant tenus de se conformer à des normes élevées. Nous prendrons nos décisions de financement au cas par cas, selon les risques que présente chaque client, et nous mettrons fin aux relations si les transitions ne progressent pas de manière à nous permettre d'atteindre un bilan zéro émission nette découlant de nos activités de prêt d'ici 2050.

Pour la suite des choses, nous adopterons une approche réfléchie et mesurée en ce qui a trait à la déclaration de nos émissions financées et à l'établissement des cibles. En 2022, nous ne ménagerons aucun effort pour respecter cet engagement, y compris en utilisant des scénarios de décarbonation approuvés. Nous prendrons également en compte les émissions des clients et des secteurs (en valeur absolue et en intensité), les plans de décarbonation des clients et les progrès réalisés à leur égard, ainsi que les voies de transition sectorielles.

Pour nous, les données et les mesures ont bien d'autres utilités que l'évaluation des risques. Elles sont essentielles pour nous permettre de cerner les occasions et les stratégies liées au climat et de répondre au besoin de capitaux de la clientèle pour procéder à la décarbonation. À l'heure actuelle, la disponibilité, l'exactitude et la validité des données visant nos émissions financées sont remises en question. Toutefois, en prenant le temps de discuter avec nos clients pour comprendre leur plan de transition et de carboneutralité, nous améliorerons la qualité des données qui nous servent d'assise pour la prise de mesures, la présentation de l'information et l'établissement des objectifs de réduction des émissions.

À plus long terme, RBC consolidera ses acquis importants à ce jour et tracera la voie à suivre reposant sur une stratégie et des principes clairs et conformes à sa raison d'être : contribuer à la réussite des clients et à la prospérité des collectivités.

Fait important, nous nous concentrerons non seulement sur l'atteinte de l'objectif zéro émission nette, mais aussi sur le parcours qui y mène. Cette transition représente une occasion unique de faire avancer les collectivités où nous vivons et travaillons sur un chemin inclusif, durable et prospère. Pour cela, il faudra que nous nous unissions autour d'un but commun. C'est là notre parcours le plus ambitieux, et RBC le soutiendra à chaque étape.



Dave McKay
Président et chef de la direction, Banque Royale du Canada

Feuille de route zéro émission nette de RBC

Une à trois prochaines années¹

- Élargir l'offre de produits, de services et de solutions clientèle liés au climat
- Comprendre et soutenir les plans de transition des clients
- Proposer plus d'options de placement aux clients qui ont des objectifs liés au climat
- Intégrer davantage de facteurs et de données climatiques à notre processus décisionnel
- Dévoiler des cibles intermédiaires de réduction des émissions financées pour les clients des principaux secteurs à fortes émissions²
- Produire des recherches sur les questions et les politiques climatiques et rassembler les parties prenantes
- Favoriser l'innovation climatique, y compris de nouveaux instruments de placement et de nouvelles plateformes, comme Techno nature RBC³
- Promouvoir la connaissance des enjeux climatiques et la sensibilisation à ceux-ci
- Maintenir la carboneutralité dans nos activités mondiales
- Respecter nos engagements à court terme en vertu de l'alliance bancaire zéro émission nette⁴

D'ici 2025⁴

- Accorder 500 milliards de dollars en financement durable
- Réduire de 70 % les émissions de gaz à effet de serre (GES) découlant de nos activités⁵
- Faire en sorte que 100 % de notre approvisionnement en électricité provienne de sources renouvelables et non émettrices de GES
- Financer à hauteur de 100 millions de dollars les universités et les organismes de bienfaisance qui développent des solutions technologiques aux changements climatiques
- Faire en sorte que 80 % des encours de nos prêts consentis⁶ aux clients de Marchés des capitaux dans les principaux secteurs à fortes émissions⁷ soient associés à des emprunteurs qui déclarent leurs émissions de périmètres 1 et 2 et que 65 % des encours de ces prêts soient associés à des clients qui auront communiqué un plan de réduction de leurs émissions de GES

D'ici 2030

Atteindre les cibles intermédiaires de réduction des émissions financées associées à nos clients des secteurs à fortes émissions²

D'ici 2050

Nous atteindrons un bilan de zéro émission nette⁷



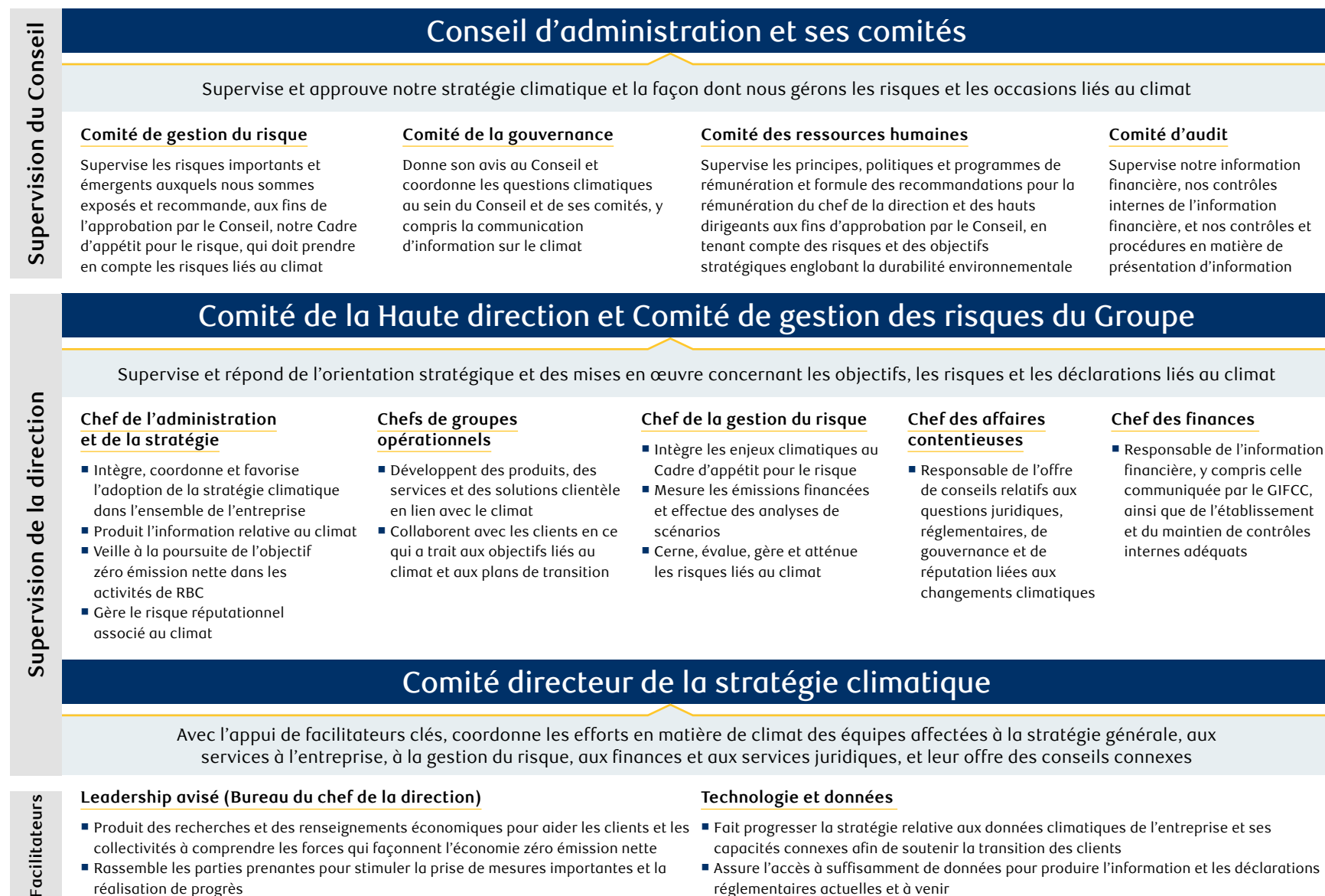
Gouvernance



Gouvernance

Nos normes élevées en matière de gouvernance correspondent aux exigences réglementaires et à l'évolution des meilleures pratiques.

Figure 1 : Aperçu de la structure organisationnelle de gouvernance des risques et des occasions liés au climat



Supervision du Conseil



Kathleen Taylor
Présidente du Conseil,
Banque Royale du Canada

Les effets des changements climatiques sont de plus en plus évidents au Canada et ailleurs dans le monde. Et bien qu'aucun établissement ou secteur ne dispose à lui seul des ressources nécessaires pour lutter contre les changements climatiques, RBC continuera de contribuer de façon significative à la réduction et à l'élimination des émissions de GES provenant de l'activité économique. Il s'agit d'un impératif stratégique qui s'impose non seulement par nécessité, mais aussi par ambition, parce que nous croyons fermement qu'une transition ordonnée et juste vers un monde carboneutre peut conduire à un avenir plus inclusif, durable et prospère pour nos clients, nos collègues et les collectivités où nous exerçons nos activités.

Dans le cadre de ses responsabilités de supervision et pour appuyer l'engagement de la Banque, le Conseil consulte la direction en ce qui a trait à l'orientation de sa stratégie climatique afin que les occasions et les risques soient pleinement pris en compte, tout comme les intérêts des parties prenantes de la Banque, y compris ses actionnaires. Nous passons également en revue et continuons d'affiner l'engagement du Conseil à l'égard des questions liées au climat. Ainsi, nous suivons l'évolution rapide des scénarios et des attentes et nous veillons à ce que RBC continue de tirer profit des pratiques exemplaires sectorielles en matière de gouvernance.

Le Conseil approuve la stratégie climatique de la Banque et ses efforts constants pour que nous prospérions tous dans un environnement plus sain et une économie plus propre. Ces efforts contribueront à accélérer une transition coordonnée vers un monde à zéro émission nette.

Stratégie climatique et supervision

Le Conseil supervise le processus de planification stratégique de RBC, la détermination et la gestion des risques auxquels notre entreprise est exposée, et notre approche des enjeux environnementaux et sociaux. En 2021, le Conseil s'est penché sur l'approche de RBC à l'égard de son plan d'intervention pour la lutte contre les changements climatiques. Dans le cadre de ce travail, il a évalué la clarté et la viabilité de la stratégie de RBC, ainsi que les mesures et les jalons nécessaires pour quantifier les progrès. Le Conseil a pris soin de déterminer si les engagements et les plans de la direction en matière de durabilité équilibraient bien les occasions stratégiques et la gestion des risques, et s'ils respectaient notre raison d'être : contribuer à la réussite des clients et à la prospérité des collectivités. Il a également reconnu la nécessité d'harmoniser les ambitions de RBC avec les aspirations plus larges de la société en vue d'une transition bien coordonnée vers un bilan zéro émission nette, et veillé à ce que nos efforts servent au mieux les intérêts nationaux et régionaux là où nous exerçons nos activités.

Le Conseil a collaboré avec le chef de la direction, la Haute direction et les membres du Comité directeur de la stratégie climatique au sujet de la Stratégie climatique RBC⁴, de nos engagements relatifs à l'alliance bancaire zéro émission nette⁵, de la mesure et de la déclaration de nos émissions financées, ainsi que des solutions, de l'innovation en matière de produits et des conseils visant à soutenir la transition de nos clients vers la carboneutralité.

Supervision du Conseil

Supervision des comités

Le **Comité de gestion du risque** supervise les risques importants et émergents auxquels RBC est exposée, y compris les risques liés au climat. Dans la prise de décisions relatives à gestion du risque, nous devons tenir compte des risques environnementaux et sociaux, dont les risques liés au climat, conformément à notre Cadre d'appétit pour le risque approuvé par le Conseil et à la Stratégie climatique RBC. Les membres du Comité ont collaboré avec le chef de la gestion du risque pour s'assurer que les risques liés au climat étaient intégrés à nos cadres, politiques et procédures pertinents, et ils ont reçu des mises à jour et des rapports sur ces risques tout au long de l'année. En 2021, le Comité d'audit et le Comité de gestion du risque se sont réunis pour discuter des résultats de notre simulation de crise annuelle à l'échelle de l'entreprise, laquelle a tenu compte pour la première fois des risques physiques et de transition.

Le **Comité de gouvernance** donne son avis au Conseil sur les questions ESG (environnement, société et gouvernance), y compris sur le climat et sur l'état et le caractère adéquat des efforts visant à faire en sorte que les activités de RBC soient menées conformément à des normes élevées d'éthique et de responsabilité sociale et environnementale. Le Comité supervise la stratégie de citoyenneté d'entreprise de RBC, qui comprend le portail Techno nature RBC^{*}, l'une de nos quatre initiatives phares. Le Comité a approuvé le présent Rapport GIFCC^{*} et notre Rapport de performance ESG 2021[®]. Il a régulièrement été informé des développements réglementaires et politiques liés aux changements climatiques, ainsi que des tendances dans les perspectives pour les investisseurs et les agences de conseil en vote.

Le **Comité d'audit** supervise notre information financière, nos contrôles internes de l'information financière, et nos contrôles et procédures en matière de présentation d'information. Il a passé en revue notre Rapport annuel 2021[®], qui inclut les risques environnementaux et sociaux auxquels RBC est exposée et des renseignements sur le GIFCC, et en a recommandé l'approbation par le Conseil.

Le **Comité des ressources humaines** supervise les principes, politiques et programmes de rémunération de RBC et formule des recommandations pour la rémunération du chef de la direction et des hauts dirigeants aux fins d'approbation par le Conseil. Les membres du Comité ont tenu compte des facteurs ESG, y compris en matière de durabilité environnementale, de responsabilité sociale et de gouvernance, dans leur évaluation du rendement 2021 du chef de la direction et des hauts dirigeants relativement aux objectifs se rapportant au risque et à la stratégie de notre programme d'encouragement à court terme.

Expertise en matière de critères ESG et sensibilisation des administrateurs aux changements climatiques

Pour appuyer au mieux RBC dans la concrétisation de sa raison d'être, contribuer à la réussite des clients et à la prospérité des collectivités, tous les candidats à un poste d'administrateur doivent posséder une certaine expérience en lien avec les facteurs ESG. Nos administrateurs ont acquis cette expérience de diverses façons, y compris par leur parcours professionnel ou leur formation. En ce qui concerne les questions environnementales, l'expertise est fondée sur l'expérience en tant que haut dirigeant, administrateur ou conseiller de grandes sociétés des secteurs de l'énergie ou des ressources naturelles ou d'organisations axées sur les enjeux climatiques ou liés au développement durable.

Pour une surveillance efficace des questions climatiques et une mobilisation du Conseil, il faut que les administrateurs suivent l'évolution rapide du contexte et en saisissent la complexité. À cette fin, en plus de s'entretenir régulièrement avec la direction, le Conseil a obtenu des renseignements de l'extérieur, y compris à l'occasion d'une séance d'information sur les changements climatiques mondiaux et sur les principaux facteurs à prendre en compte par les conseils d'administration. Des administrateurs ont également participé à des séminaires sur les critères ESG et les changements climatiques, notamment ceux offerts par l'Institut des administrateurs de sociétés du Canada, la National Association of Corporate Directors des États-Unis et le Global Risk Institute. En 2021, nos administrateurs ont aussi pris part à des conférences externes sur les critères ESG, y compris les changements climatiques.

Voir la page 33 de notre Circulaire de sollicitation de procurations 2022 pour connaître notre approche envers les questions d'environnement, de société et de gouvernance, et la page 44 pour savoir comment nous encadrons les administrateurs pour les aider à bien s'acquitter de leur rôle.

Supervision de la direction

La Haute direction de RBC est responsable de la mise en œuvre de la Stratégie climatique RBC¹, et elle a pris des mesures pour ancrer davantage le climat dans la structure de gestion et les modèles d'affaires de l'ensemble de l'entreprise. Nos principaux secteurs d'activité ont un cadre responsable des changements climatiques et sont configurés pour répondre aux exigences en matière de financement durable et d'investissement, ainsi qu'aux besoins des clients associés à leur transition vers la carboneutralité.

En 2021, nous avons également formé le nouveau Comité directeur de la stratégie climatique et créé l'équipe Stratégie et gouvernance climatiques, qui relève du chef de l'administration et de la stratégie. Ensemble et en collaboration avec un large éventail de dirigeants de RBC, afin d'assurer l'harmonisation et la coordination à l'échelle de l'organisation en ce qui a trait à notre stratégie et à nos actions climatiques, ils adoptent une approche coordonnée pour nourrir nos ambitions, renforcer nos objectifs et sensibiliser le public en matière de climat.

Vous trouverez ci-dessous une description détaillée de rôles et de groupes clés de RBC qui ont des responsabilités particulières concernant le climat :

Chef de l'administration et de la stratégie

Responsable de la stratégie climatique globale de RBC, de la coordination de l'information, de la mobilisation des parties prenantes et des communications sur le climat. L'équipe Stratégie et gouvernance climatiques créée en 2021 relève du Bureau du chef de l'administration. Fonctions clés au sein du Bureau du chef de l'administration, les Services immobiliers et l'Approvisionnement sont responsables de la transposition de notre objectif zéro émission nette dans notre portefeuille immobilier et nos chaînes logistiques à l'échelle mondiale. Le groupe Citoyenneté d'entreprise s'occupe du mandat mondial de RBC à cet égard, de la stratégie ESG générale, de la production d'information, des dons d'entreprise et des programmes de bénévolat des employés.

Chef de la gestion du risque

Supervise la gestion des risques environnementaux et sociaux, dont ceux liés aux changements climatiques, et dirige une équipe spécialisée chargée de déceler, d'évaluer, de gérer et, dans la mesure du possible, d'atténuer les risques auxquels RBC est exposée. Le groupe Risques environnementaux et sociaux se concentre sur l'intégration de l'évaluation des risques liés au climat à notre cadre de gestion du risque, l'établissement des niveaux de référence pour nos émissions, le renforcement des capacités d'analyse de scénarios et la mise en œuvre de notre plan pour un portefeuille de prêts carboneutre d'ici 2050.

Chef des finances

Supervise la préparation du Rapport annuel de RBC², qui comprend les déclarations du GIFCC. En collaboration avec le chef de la direction, le chef des finances est responsable de l'établissement et du maintien d'un contrôle interne adéquat de l'information financière, avec l'appui de la Haute direction et d'autres cadres supérieurs.

Chef des affaires contentieuses

Fournit des conseils sur les questions juridiques, réglementaires, de gouvernance et de réputation dans l'ensemble des territoires où RBC exerce ses activités. Le chef des affaires contentieuses supervise les conseils du Groupe juridique en matière d'atténuation des risques liés au climat et de promotion des occasions liées au climat. Il donne son avis sur les produits et services qui aident les clients à passer à la carboneutralité, la mobilisation des parties prenantes, les activités et les fournisseurs de RBC, ainsi que la production et la communication d'information sur le climat.

RBC Marchés des Capitaux (MC)

RBC Marchés des Capitaux est responsable de l'intégration des facteurs ESG à ses plateformes. L'équipe Finance durable de RBC Marchés des Capitaux³ se concentre sur l'offre de conseils et de solutions à nos clients afin de les aider à élaborer leurs propres stratégies d'accès au marché de la finance durable.

RBC Gestion de patrimoine⁴

L'équipe Investissement responsable de RBC Gestion de patrimoine coordonne les activités de cette nature au sein des unités mondiales de ce service. Elle s'occupe entre autres de l'interaction avec nos équipes de placement en ce qui a trait à l'intégration des critères ESG et des facteurs climatiques à leurs processus, de la formation de nos conseillers en placement et de l'exercice d'un leadership avisé.

L'équipe Gouvernance et investissement responsable de RBC Gestion mondiale d'actifs⁵ (RBC GMA) est responsable de la mise en œuvre de nos activités, de la gérance, de l'information clientèle et du développement de produits visant l'investissement responsable.

Services bancaires aux particuliers et aux entreprises (SBPE)

Les Services bancaires aux particuliers et aux entreprises ont mis sur pied une équipe affectée à la stratégie climatique qui est chargée d'intégrer les priorités climatiques à tous leurs secteurs d'activité. Ils aspirent à aider les clients à passer à la carboneutralité grâce à leurs produits, services et conseils.

Stratégie



Stratégie



Christoph Knoess
Chef de l'administration
et de la stratégie,
Banque Royale du Canada

La lutte contre les changements climatiques est bénéfique non seulement sur le plan idéologique, mais aussi pour la croissance de notre entreprise par l'élaboration des stratégies d'innovation commerciales qu'elle suscite. Nous avons veillé à l'harmonisation de cette lutte au sein de notre organisation afin qu'elle bénéficie de toutes nos capacités et nos forces. Ensemble, nous accélérerons le changement pour soutenir nos clients, les collectivités et les gouvernements.

Les plans mondiaux visant à réduire radicalement les émissions de gaz à effet de serre pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050 nécessitent la plus importante transition économique de notre époque, une transition dans laquelle RBC s'est totalement engagée.

En 2021, nous nous sommes penchés sur ce qui importe pour nous, pour nos parties prenantes et pour la société dans son ensemble. Nous avons collaboré avec les principaux intervenants pour mieux comprendre et définir notre rôle en tant qu'institution financière dans le soutien de la transition vers une économie à zéro émission nette. Cet exercice nous a aidés à déterminer les aspects de notre stratégie générale et les objectifs connexes que nous devons renforcer, et nous a permis de valider bon nombre de nos mesures actuelles.

La Stratégie climatique RBC¹ (la « Stratégie ») décrit la démarche que nous adoptons afin d'accélérer la croissance économique propre et de favoriser la transition vers la carboneutralité. La Stratégie a été mise à jour en 2021 et on y retrouve maintenant cinq priorités qui reposent sur nos forces en finance : les placements, la gestion du risque, l'innovation, les investissements dans la collectivité ainsi que la recherche sur l'économie et les politiques.

En 2021, nous nous sommes engagés à aligner notre portefeuille de prêts sur notre objectif de zéro émission nette d'ici 2050, engagement qui correspond aussi aux principes mondiaux de l'Accord de Paris². À cette fin, RBC s'est jointe à l'alliance bancaire zéro émission nette³, initiative sectorielle mondiale visant à renforcer et à soutenir les mesures de lutte contre les changements climatiques. Nous renforçons ainsi notre engagement à jouer un rôle de premier plan dans le financement de la transition climatique et à appuyer la collaboration entre les secteurs public et privé en vue d'atteindre la carboneutralité.

En plus des engagements liés à la Stratégie, nous présentons dans le présent rapport des détails sur nos cibles de carboneutralité et des exemples des retombées actuelles de nos mesures. Nous améliorerons notre stratégie au fil du temps selon l'évolution des nouveaux scénarios climatiques, de la demande des clients et des attentes des parties prenantes. Nous reconnaissons également le rôle crucial que les organismes de réglementation et les gouvernements doivent jouer pour soutenir et faciliter les objectifs zéro émission nette. L'engagement du Canada à l'égard de la carboneutralité d'ici 2050 étant juridiquement contraignant, le gouvernement doit assurer une planification de la transition et rendre compte régulièrement des progrès réalisés. Nous espérons que des politiques nationales ambitieuses seront établies pour assurer l'atteinte de cet objectif.

Stratégie

Notre raison d'être

Contribuer à la réussite des clients et à la prospérité des collectivités

Notre ambition climatique

Accélérer la croissance économique propre et soutenir nos clients dans le cadre d'une transition inclusive vers zéro émission nette d'ici 2050

Stratégie climatique RBC

Nos priorités stratégiques		Nos mesures et nos engagements		
	Aider nos clients à passer à la carboneutralité	Collaborer avec les clients pour comprendre et soutenir leur plan de transition, et octroyer 500 milliards de dollars en financement durable d'ici 2025 ¹ .	Élargir notre offre de produits, de services et de solutions clientèle afin d'aider les entreprises et les particuliers à surmonter les obstacles pour atteindre plus rapidement leurs objectifs climatiques.	Offrir plus d'options de placement à nos clients qui ont des objectifs liés au climat et plus d'outils à nos équipes de placement afin qu'elles comprennent mieux les risques et les occasions liés au climat.
	Assumer nos responsabilités	Parvenir à zéro émission nette découlant de nos activités de prêt d'ici 2050, avec des cibles intermédiaires alignées sur les plans de nos clients et sur les engagements de l'alliance bancaire zéro émission nette, et avec des mesures et des rapports d'étape transparents.	Intégrer davantage les facteurs et les données climatiques dans notre processus décisionnel afin d'anticiper les répercussions sur notre tolérance au risque, et prendre des décisions au cas par cas.	Collaborer avec nos pairs, avec les organismes de normalisation, avec les pouvoirs publics et avec d'autres acteurs pour faire progresser les méthodes, les cadres comptables et les meilleures pratiques d'information.
	Favoriser un avenir durable par l'information et l'inspiration	Produire des recherches sur les questions et les politiques climatiques et rassembler les parties prenantes afin de stimuler la prise de mesures importantes et la mise en place d'incitatifs dans tous les secteurs.	Favoriser l'innovation climatique, y compris au chapitre des instruments de placement et des plateformes comme Techno nature RBCSM , notre engagement à financer à hauteur de 100 millions de dollars d'ici 2025 les universités et les organismes de bienfaisance qui développent des solutions technologiques pour lutter contre les changements climatiques ² .	Promouvoir la connaissance des enjeux climatiques et la sensibilisation à ceux-ci afin d'accélérer le rythme et l'ampleur de la transition dans toutes les sphères de la société.
	Faire valoir notre leadership zéro émission nette dans nos activités	Réduire nos émissions de gaz à effet de serre de 70 % d'ici 2025 ³ .	Faire en sorte que, d'ici 2025, 100 % de notre approvisionnement en électricité provienne de sources renouvelables et non émettrices de GES.	Maintenir la carboneutralité dans nos activités mondiales et diminuer chaque année le recours aux compensations.



Aider nos clients à passer à la carboneutralité



Lindsay Patrick
Chef, Initiatives
stratégiques et ESG,
RBC Marché des Capitaux

Nous fournissons à nos clients des conseils et des produits et services de finance durable dans le but de les aider à atteindre leurs objectifs de durabilité et d'appuyer les initiatives mondiales de réduction des émissions de GES. Nous croyons que ces efforts auront une incidence significative sur la réussite du passage à la carboneutralité et sur la prospérité économique.

Finance durable

En avril 2019, RBC a annoncé un engagement à fournir 100 milliards de dollars en finance durable d'ici 2025. À peine deux ans plus tard, nous avons surpassé cet objectif. En 2021, nous avons relevé cet engagement à fournir 500 milliards de dollars¹⁶, et pour l'atteindre, nous avons mis en place un certain nombre de stratégies propres à chaque secteur d'activité pour intégrer les critères ESG à ses plateformes opérationnelles de base.

Figure 2 : Progrès réalisés par RBC à ce jour en matière de financement durable

Paramètres de performance ¹⁷	2021	2020	2019
Crédit accordé aux clients et aux projets admissibles ¹⁸	7,3 G\$	8,8 G\$	7,4 G\$
Valeur des prêts verts et des prêts à la durabilité ¹⁹	17,5 G\$	2,9 G\$	1,2 G\$
Valeur des obligations durables ayant fait l'objet d'une prise ferme ²⁰	15,6 G\$	5,9 G\$	4,8 G\$
Capitaux réunis pour les clients et les projets admissibles ²¹	7,4 G\$	3,9 G\$	3,4 G\$
Valeur des opérations de fusion et d'acquisition pour les clients et les projets admissibles ²²	9,8 G\$	13,5 G\$	1,1 G\$
Valeur des obligations municipales américaines admissibles ayant fait l'objet d'une prise ferme ²³	23,0 G\$	36,5 G\$	21,4 G\$
Crédits d'impôt – Investissements ²⁴ dans le logement abordable	0,9 G\$	1,5 G\$	1,4 G\$
Crédits d'impôt – Investissements ²⁵ dans l'énergie renouvelable	0,2 G\$	0,3 G\$	0,1 G\$
Valeur des obligations durables ²⁶	2,1 G\$	S. O.	S. O.
Billets structurés ²⁷	0,01 G\$	S. O.	S. O.
Valeur totale de la finance durable	83,8 G\$	73,3 G\$	40,8 G\$

Progrès réalisés par rapport à notre engagement à octroyer 500 G\$ en financement durable d'ici 2025



Aider nos clients à passer à la carboneutralité

Marchés des capitaux

RBC Marché des Capitaux intègre les facteurs ESG à sa plateforme principale. L'équipe Finance durable[®] collabore avec des partenaires de l'ensemble de RBC Marchés des Capitaux pour offrir aux clients des conseils et des solutions par la coordination de produits financiers verts, à impact social et durables, de solutions de placement structurées qui tiennent compte des facteurs ESG, de consultations relatives aux meilleures pratiques d'intégration des critères ESG dans la stratégie d'entreprise et la gestion des placements, et de services-conseils en matière de contrôle diligent ESG pour les opérations de capital-investissement et les fusions et acquisitions, ainsi que des rapports alignés sur les normes de durabilité en vigueur.

Finance durable et services-conseils

En 2021, notre performance sur le marché de la finance durable a été soutenue par nos efforts de longue date pour favoriser le développement et la croissance du marché des obligations vertes.

- RBC Marchés des Capitaux s'est classée au premier rang des courtiers au chapitre de la souscription d'obligations vertes et possède la plus importante part du marché d'émissions d'obligations vertes du secteur public au Canada²⁶.
- Lancement du groupe Crédit, ESG, au sein de RBC Marchés des Capitaux. L'équipe travaille en étroite collaboration avec Finance durable, Gestion du portefeuille de prêts, Grande entreprise et Risques généraux pour intégrer les critères ESG dans le processus de prêt et mesurer les émissions financées découlant de nos activités de prêt.
- RBC a également créé un groupe de travail sur la transition énergétique au sein de RBC Marchés des Capitaux. Le mandat du groupe est d'établir et d'exécuter des mandats axés sur les actions, les créances et les services-conseils, afin de tirer parti du déploiement d'un avenir énergétique à faibles émissions de carbone.
- RBC a présenté sa première conférence annuelle sur les critères ESG et sa huitième conférence annuelle sur les titres de créance durables réunissant des chefs de file sectoriels, des investisseurs et des entreprises dans le but d'échanger sur les pratiques exemplaires.

Financement du secteur public

Des investissements dans les infrastructures – expansion du réseau de bornes pour véhicules électriques ; investissements accrus dans le transport en commun et dans l'adaptation des routes et des bâtiments au risque plus élevé d'inondations, d'incendies et de hausse du niveau des océans – sont nécessaires dans la lutte et l'adaptation au changement climatique.

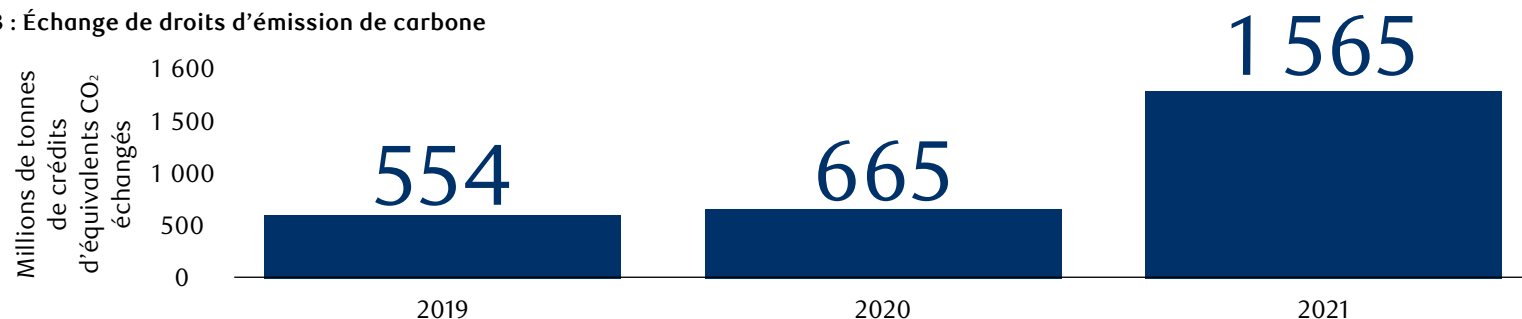
Investissements communautaires de RBC

- **Investissements basés sur l'équité fiscale dans le secteur des énergies renouvelables²⁷** : Notre groupe Investissements dans la collectivité fournit des capitaux pour la construction d'habitations à loyer modique ou pour des projets d'énergie renouvelable admissibles à des programmes de crédit d'impôt aux États-Unis. Entre sa création en 2015 et le 31 octobre 2021, cette équipe a financé plus de 2,1 gigawatts de capacité énergétique générée par 35 000 actifs d'énergie renouvelable.

Opérations sur marchandises environnementales²⁸

- RBC reconnaît le rôle important des approches fondées sur le marché pour réduire les émissions de GES. Par l'intermédiaire de son Bureau des marchandises environnementales, établi en 2008, elle a été la première banque canadienne à participer aux marchés du carbone. RBC demeure active sur les marchés nord-américain et européen du carbone. Au cours de l'exercice 2021, elle a négocié des crédits équivalant à plus de 1,5 milliard de tonnes de CO₂, ce qui représente une croissance de 135 % par rapport à l'exercice 2020.

Figure 3 : Échange de droits d'émission de carbone



Aider nos clients à passer à la carboneutralité

Étude de cas // Exemples récents de financement durable et transitionnel



2 500 000 000 \$ US

Obligation verte
3,250 %, échéance : 2032

Cochef de file actif
Novembre 2021



United Kingdom
Debt Management
Office

6 000 000 000 £

Obligation verte
1,500 %, échéance : 2053

Cochef de file
Octobre 2021



1 248 019 000 \$ US

Prêt à terme vert non garanti
de premier ordre de 364 jours
Utilisation du produit pour des programmes
d'atténuation des feux de forêt

**Agent administratif et agent
de montage de prêt vert**
Mai 2021



750 000 000 \$ CA

**Obligation liée au
développement durable**
2,85 %, échéance : 2031
Coupon lié à la cible de réduction
des émissions de GES

**Cochef de file et principal
agent de montage**
Juin 2021



1 600 000 000 €

Vente d'une participation
de 49,5 % dans le parc
éolien en mer Hollandse
Kust Zuid

Conseiller financier exclusif
Juin 2021



350 000 000 \$ US

Obligation verte
3,625 %, échéance : mai 2051
Utilisation du produit pour les transports non
polluants, l'efficacité énergétique, l'énergie
renouvelable, la prévention et le contrôle de
la pollution, la gestion durable de l'eau et des
eaux usées, et les bâtiments durables

**Cochef de file actif et coagent,
Montage, Obligations vertes**
Mai 2021

Aider nos clients à passer à la carboneutralité

Gestion de patrimoine



Melanie Adams
Vice-présidente et
chef, Gouvernance et
investissement responsable,
RBC Gestion mondiale d'actifs

Les critères ESG sont de plus en plus importants pour nos clients, que ce souci s'exprime par un désir de travailler avec un gestionnaire de patrimoine partageant leurs valeurs, par l'utilisation de leur patrimoine personnel pour avoir une incidence positive ou par la conviction que les placements ESG procurent des avantages à long terme. Nos clients nous font confiance, et il nous incombe de leur fournir des conseils de placement, des produits et des solutions qui correspondent à leurs valeurs, y compris en ce qui a trait aux objectifs climatiques mondiaux de carboneutralité d'ici 2050.

Investissement responsable

Notre engagement à intégrer les facteurs ESG à notre approche de placement touche l'ensemble de RBC Gestion de patrimoine (RBC GP)[®]. En voici quelques exemples :

- **RBC Gestion mondiale d'actifs[®] (RBC GMA)** : Les équipes de placement de RBC GMA gèrent 597 milliards de dollars d'actifs, et toutes intègrent des facteurs ESG importants à leur approche de placement. RBC GMA publie chaque année un rapport GIFCC sur les risques et les occasions liés au climat qui comprend de l'information sur les émissions de GES et une analyse de scénarios climatiques pour les actifs sous gestion.
- **Investissement responsable avec Investi-Clic** : RBC Investi-Clic[™] est un service d'autogestion de placements en ligne qui simplifie les opérations tout en faisant profiter les utilisateurs de l'expertise de vrais conseillers. Ce service offre entre autres des portefeuilles d'investissement responsable qui comportent uniquement des sociétés qui se classent parmi les meilleures relativement aux critères ESG, notamment les émissions de GES, la gestion du personnel, la sécurité et la qualité des produits, et l'éthique des affaires. Ces portefeuilles conviennent aux clients qui souhaitent exercer une influence positive sur le monde sans nécessairement sacrifier le rendement.
- **Leadership avisé et éducation** : RBC Gestion de patrimoine et RBC Gestion mondiale d'actifs ont publié plusieurs articles et infolettres afin de renseigner leurs conseillers et leurs clients sur l'investissement responsable. La compréhension des diverses formes d'investissement responsable et de leur intégration dans un portefeuille sont des éléments clés de tout entretien avec un conseiller.
- **Solutions gérées** : En 2018, RBC Gestion de patrimoine – Royaume-Uni a lancé le premier portefeuille ESG avec pouvoir discrétionnaire (RBC Global ESG Solution Suite). En 2019, RBC Gestion de patrimoine – États-Unis a lancé les portefeuilles ESG sélect RBC[™] et en 2020, a commencé à parfaire et à étendre sa gamme de solutions d'investissement responsable. Gestion de patrimoine – Canada a lancé le portefeuille mondial équilibré d'actifs multiples ESG[™].
- **Prise en compte des facteurs ESG dans les portefeuilles d'actions** : Les Services-conseils sur les portefeuilles d'actions[™] effectuent des recherches sur la composition des portefeuilles d'actions. Début 2020, ils ont commencé à officiellement prendre en compte les facteurs ESG dans la composition de ces portefeuilles. Il s'agit d'un pas important dans l'intégration des facteurs ESG. Les Services-conseils sur les portefeuilles d'actions tiennent désormais compte des facteurs ESG quand ils effectuent des placements, et ils comptent intégrer davantage ces facteurs à l'avenir.

Aider nos clients à passer à la carboneutralité

Gestion mondiale d'actifs

RBC GMA souscrit à l'objectif mondial de zéro émission nette d'ici 2050. Nous reconnaissons également la nécessité d'assurer une transition juste et harmonieuse vers la carboneutralité qui favorise une prospérité économique généralisée.

Nous croyons que l'intégration des facteurs ESG à notre approche de placement peut contribuer à améliorer le rendement à long terme corrigé du risque de nos portefeuilles et à soutenir notre devoir fiduciaire. Les changements climatiques comptent parmi ces facteurs. Voici les engagements et les mesures que nous prenons conformément à notre démarche à l'égard des changements climatiques : intégrer les risques et les occasions liés au climat à notre approche de placement, assurer une gérance active pour veiller au dialogue sur les enjeux climatiques, et fournir des solutions et des rapports qui répondent aux besoins de nos clients en ce qui a trait au climat.

En 2021, RBC GMA a entrepris de nombreuses activités dans le cadre de son engagement à lutter contre le changement climatique.

- **Nous avons publié notre ambition de carboneutralité.** RBC GMA souscrit à l'objectif mondial de zéro émission nette d'ici 2050 et surveillera l'adéquation de son approche de placement avec la carboneutralité, assurera la transparence et la communication de renseignements sur celle-ci à ses clients investisseurs, et maintiendra un bilan de zéro émission nette.
- **Nous avons mesuré et surveillé les émissions de GES,** le risque de délaissement des actifs et le respect de l'objectif de température liés à nos portefeuilles, et avons effectué une analyse de scénarios pour plus de 100 fonds d'actions et fonds à revenu fixes de base chaque trimestre.
- **Nous avons renforcé les connaissances et l'expertise en matière de changements climatiques** de nos équipes de placement, de notre réseau de conseillers et de nos clients. Ainsi, nous avons publié des renseignements et des articles sur notre site Web, et nous avons offert à l'interne de la formation et des séances d'information auxquelles ont participé des conférenciers et des spécialistes de diverses questions climatiques.
- **Nous avons effectué une analyse des émissions de GES liées à nos portefeuilles et une analyse de scénarios climatiques** pour les actifs sous gestion de RBC GMA, conformément aux renseignements figurant dans le [Rapport GIFCC – RBC GMA 2021](#).
- Nous avons participé à des projets collaboratifs avec plusieurs émetteurs dans le cadre de l'initiative Climate Action 100+³³.
- Nous sommes devenus participant fondateur d'Engagement climatique Canada³⁴, une initiative d'investisseurs désireux de collaborer avec des entreprises canadiennes pour faire progresser la transition du Canada vers une économie à zéro émission nette.
- Nous sommes devenus signataire fondateur de la Déclaration des investisseurs canadiens sur les changements climatiques³⁵, qui exprime la conviction des investisseurs canadiens à l'égard de la nécessité d'accélérer la transition vers une économie à zéro émission nette.
- Nous avons fourni des produits et des solutions répondant aux objectifs de nos clients qui sont liés au climat. Nous avons entre autres proposé à certains clients des stratégies thématiques sur le climat, et nous avons fourni à d'autres clients des rapports sur mesure sur les paramètres liés au climat.
- Nous avons publié notre deuxième [Rapport GIFCC – RBC GMA](#) en 2021.



Aider nos clients à passer à la carboneutralité

Services bancaires aux particuliers et aux entreprises



À l'appui des ambitions climatiques de RBC, les SBPE ont offert à leurs clients des prêts pour véhicules électriques, des prêts Énergie, le portefeuille d'investissement responsable d'Investi-Clic et le CPG Marché des titres ESG. À l'avenir, nous continuerons d'offrir du contenu, des conseils, des produits et des solutions aux particuliers et aux entreprises avec qui nous faisons affaire.

Dave Mun

Premier vice-président, Stratégie, performance et marketing,
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises RBC

Les Services bancaires aux particuliers et aux entreprises (SBPE) ont mis sur pied une équipe affectée à la stratégie climatique qui est chargée d'intégrer les priorités climatiques à tous leurs secteurs d'activité et d'aider les clients à passer à la carboneutralité grâce à leurs produits, services et conseils. Cette équipe repère et exploite les occasions de réduire les émissions opérationnelles et financées des SBPE.

Prêts et services-conseils

Les occasions se multiplient de soutenir nos clients des Services bancaires aux particuliers et aux entreprises dans la transition vers une économie à zéro émission nette.

- RBC entretient de solides partenariats avec les fabricants d'automobiles afin de leur fournir des solutions de financement intéressantes sur les véhicules hybrides et électriques. En 2019, nous avons lancé le Programme de financement de véhicule à énergie propre RBCSM afin de soutenir davantage nos clients qui souhaitent acheter un véhicule sans émissions ou à faibles émissions. Entre 2018 et 2021, le montant annuel du financement que nous avons mis à la disposition du secteur des véhicules hybrides et électriques a plus que doublé.
- **Financement de projets d'amélioration du rendement énergétiqueSM** : À mesure que les gouvernements introduisent de nouveaux programmes visant l'amélioration du rendement énergétique des bâtiments résidentiels et commerciaux, l'occasion se présente d'offrir des conseils et des solutions de crédit correspondants. Pour aider les propriétaires à amorcer le processus, nous leur proposons des ressources pour l'obtention d'une vérification énergétique résidentielle.
- **Conseils et solutions de crédit dans le domaine des technologies propresSM** : RBC est l'une des rares institutions financières canadiennes à avoir adopté des pratiques nationales en matière de technologies propres par l'entremise de RBCx, le groupe de technologie et d'innovation bancaires de RBC. Pour soutenir la croissance de ce secteur, nous collaborons avec de nombreux partenaires, dont MaRS Discovery District, Exportation et développement Canada (EDC), la Banque de développement du Canada (BDC), Technologies du développement durable Canada (TDDC) et diverses sociétés de capital-risque en technologies propres de l'écosystème, afin de cerner et de surmonter les obstacles à la commercialisation.

Épargne et dépôts

RBC explore des occasions de permettre à ses clients des Services bancaires aux particuliers et aux entreprises de déployer des fonds pour appuyer la transition vers la carboneutralité :

- **CPG Marché des titres ESGSM** : En juillet 2021, les SBPE et RBC Marchés des Capitaux ont lancé le CPG Marché des titres ESG. Pour faire partie de l'indice, les sociétés doivent respecter de rigoureuses normes ESG.

Aider nos clients à passer à la carboneutralité

Étude de cas // Nos obligations vertes totalisant 750 millions de dollars US



En juillet 2021, nous avons annoncé l'émission d'obligations vertes à cinq ans totalisant 750 millions de dollars US⁴⁰. Il s'agissait de notre deuxième émission d'obligations vertes à cinq ans, la première, totalisant 500 millions d'euros, ayant été émise en 2019. Le produit de l'émission servira à financer ou à refinancer un portefeuille composé principalement d'actifs des catégories de l'énergie renouvelable, des bâtiments écologiques, de l'utilisation durable des terres et des transports non polluants. Les cocheffs de file sont des maisons de courtage de valeurs détenues ou exploitées par des dirigeants provenant de divers groupes sous-représentés (personnes de couleur, femmes, anciens combattants ayant une invalidité liée au service, etc.). La participation de ces maisons de courtage de valeurs représentatives de la diversité a permis de rehausser l'émission, de faciliter la répartition dans des niches de demande uniques et d'améliorer la distribution.

Fait important, cette opération est notre première émission par l'entremise du Cadre des obligations durables RBC lancé en 2020, conformément à l'engagement de la Banque à accroître son leadership en matière de finance durable et d'adhésion aux critères ESG.



**Pour en savoir plus, consultez ce communiqué sur
l'émission par RBC d'obligations vertes totalisant 750 M\$ US.**

Assumer nos responsabilités



Nadine Ahn
Chef des finances,
Banque Royale du Canada

Conformément à notre vision (compter parmi les institutions financières les plus respectées et les plus florissantes au monde), nous voulons faire preuve de transparence quant aux progrès réalisés dans le cadre de notre stratégie climatique. Notre rapport GIFCC est une composante clé de l'information, constamment actualisée en fonction des progrès réalisés afin d'offrir à nos parties prenantes des données et des perspectives plus précises.

Émissions financées

En 2021, RBC a adhéré au Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF)⁴ afin de s'aligner sur une norme mondialement reconnue de comptabilisation et d'information relative aux émissions de GES et d'étoffer ses capacités de mesure des émissions associées à ses prêts et à ses investissements (Protocole des émissions de gaz à effet de serre, périmètre 3, catégorie 15, émissions « financées »)⁴. En janvier 2022, plus de 190 institutions financières dont les actifs totalisaient plus de 57 billions de dollars étaient membres du PCAF.

La méthode comptable du PCAF porte sur six catégories d'actifs : actions cotées et obligations de sociétés ; prêts à l'entreprise et actions non cotées ; financement de projet ; immobilier commercial ; prêts hypothécaires ; et prêts destinés à financer l'achat de véhicules automobiles.

La méthode comptable de mesure des émissions diffère légèrement pour chacune de ces catégories d'actifs, mais un fait reste constant : le calcul des émissions financées repose sur des données dont le niveau d'exactitude varie. La figure 5 présente les cinq cotes qualité du PCAF, qui vont de 1 (plus fiables) à 5 (moins fiables).

La norme comptable du PCAF utilise un principe d'attribution de base en vertu duquel une partie des émissions annuelles d'un emprunteur ou d'une entité émettrice est déterminée par le rapport entre (a) l'encours des prêts et des investissements de l'institution financière (numérateur) et (b) le total des capitaux propres et des dettes de l'entreprise, du projet ou autre entité dans

laquelle l'institution financière a investi (dénominateur). Par exemple, si RBC accorde un prêt hypothécaire de 250 000 \$ sur une propriété évaluée à 500 000 \$, la valeur des émissions attribuées à RBC (les émissions financées par RBC par l'intermédiaire du prêt hypothécaire) serait égale à 50 % des émissions de la propriété.

Figure 4 : Méthode générale de calcul des émissions financées

$$\text{Émissions financées} = \sum_i \text{Facteur d'attribution}_i \times \text{émissions}_i$$

(i = emprunteur ou entité faisant l'objet d'un investissement)

Figure 5 : Cotes de qualité des données générales du PCAF⁴

	Cotes PCAF	Description
Plus fiables	Cote 1	Données relatives aux émissions de GES ou données énergétiques de première main auditées
	Cote 2	Données relatives aux émissions de GES ou données énergétiques de première main non auditées
	Cote 3	Moyenne des données propres aux pairs ou au (sous-)secteur
	Cote 4	Données indirectes pour la région ou le pays
	Cote 5	Estimations à partir de données en quantité très réduite
Moins fiables		

Assumer nos responsabilités

Émissions financées

Nous avons effectué une première mesure des émissions associées à notre portefeuille dans les six catégories d'actifs du PCAF. Cette première publication montre les émissions de périmètres 1 et 2 de nos clients (voir la figure 6). Nous avons regroupé deux des six catégories d'actifs, les prêts à l'entreprise et le financement de projet, dont la méthode de calcul est similaire.

En raison du peu de données disponibles sur les émissions, les données de cette publication présentent en grande majorité une cote de qualité de 5 (voir la figure 7), que le PCAF définit comme incertaine (estimations à partir de données en quantité très réduite). Par conséquent, nous considérons nos premiers résultats comme des estimations de nos émissions financées. Notre objectif est d'améliorer la cote de qualité des données au fil du temps, à mesure que la disponibilité des données sur les émissions et nos capacités à mesurer les émissions financées augmentent.

Premiers résultats

Au total, selon nos premières estimations, le portefeuille d'émissions financées de RBC représente environ 45 Mt éq. CO₂, dont 83 % pour les prêts aux entreprises et le financement de projet⁴⁴.

Notre portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels est la deuxième catégorie d'actifs PCAF en importance au chapitre de nos émissions financées, représentant 7 % de nos émissions financées totales. Ensemble, les prêts à l'entreprise, le financement de projet et les prêts hypothécaires représentent 90 % du total des émissions financées de RBC.

De l'importance de la qualité des données

Comme mentionné ci-dessus, les résultats de calculs fondés sur des données cotées 5 peuvent être sensiblement différents des résultats de calculs fondés sur des données cotées 1. Les résultats de calculs fondés sur des données cotées 5 ne sont que des estimations reposant sur très peu de données. Les cotes de qualité 1 et 2 sont accordées uniquement aux données de première main ; des données sont peu nombreuses pour le moment et seulement disponibles auprès de certains clients dans un éventail réduit de secteurs. Les cotes 3 et 4 représentent d'autres degrés variables de certitude que nous allons évaluer au fur et à mesure que nous progressons.

Figure 6 : Premières estimations des émissions financées de RBC par catégorie d'actifs⁴⁴

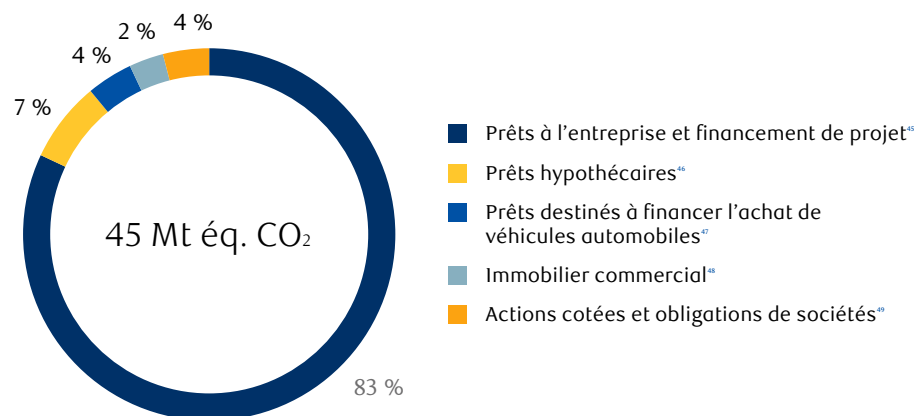
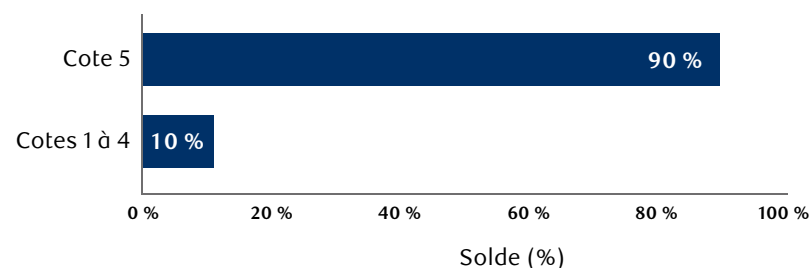


Figure 7 : Cote de qualité des données PCAF qui sous-tendent les premières estimations d'émissions financées



Assumer nos responsabilités

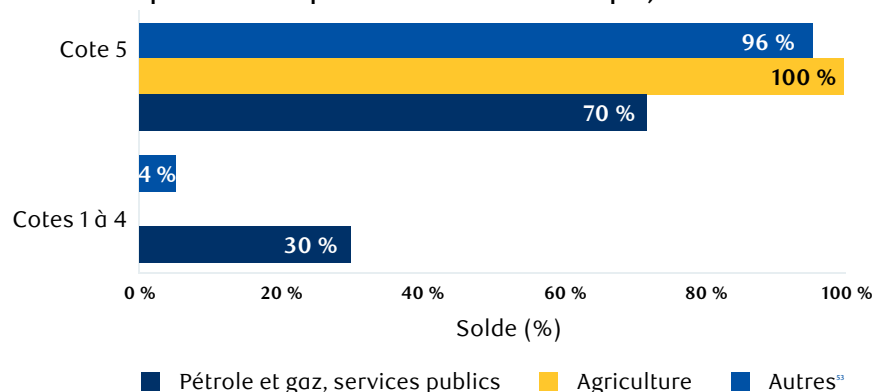
Prêts à l'entreprise⁴⁵ et financement de projet

Les prêts à l'entreprise et le financement de projet comptent pour une forte majorité des émissions financées de RBC. Selon la norme PCAF, cette catégorie d'actifs est composée de prêts et de marges de crédit aux sociétés à des fins générales qui ne sont pas négociés sur un marché et qui figurent au bilan de RBC. Les facilités de crédit renouvelables, les soldes à découvert et les prêts à l'entreprise garantis par des biens immobiliers, comme les marges de crédit adossées à de l'immobilier d'entreprise, sont également inclus. Les prêts et les marges de crédit hors bilan sont exclus. Les actions non cotées ne sont pas actuellement mesurées dans le cadre de la mesure des prêts à l'entreprise.

Disponibilité des données

La disponibilité de données plus fiables pour mesurer les émissions financées diffère considérablement d'un secteur à l'autre (voir figure 8). Dans des secteurs comme celui du pétrole et du gaz et des services publics, nombre de nos emprunteurs et entités faisant l'objet d'un investissement publient leurs émissions de périmètres 1 et 2, que RBC utilise à son tour pour mesurer ses émissions financées. S'agissant de données déclarées, elles sont plus précises et plus fiables et obtiennent par conséquent une cote de qualité plus élevée. Dans d'autres secteurs, en revanche (par exemple, l'agriculture), il existe peu de données déclarées sur les émissions, ce qui contraint RBC à utiliser les données sectorielles du PCAF (moyennes), à cote de qualité 5, pour mesurer ses émissions financées. L'amélioration de sa cote de qualité des données est une priorité essentielle pour RBC, et nous poursuivons nos efforts dans ce sens en collaborant étroitement avec d'autres acteurs, tels que le PCAF et les clients, afin de renforcer la transparence de leur information.

Figure 8 : Cote de qualité des données PCAF qui sous-tendent les premières estimations d'émissions financées par RBC pour les prêts à l'entreprise et le financement de projet

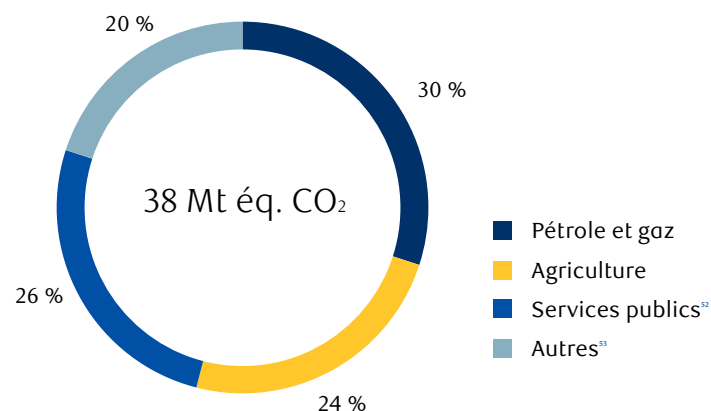


Les trois principaux secteurs émetteurs dans notre portefeuille : pétrole et gaz, agriculture, et services publics

La mesure de nos émissions financées nous a donné un premier aperçu de leur ventilation par secteur dans les catégories d'actifs des prêts à l'entreprise et du financement de projet du PCAF. Cela nous a aidés à déterminer dans quels secteurs nous devons concentrer nos efforts en matière de carboneutralité.

Nous collaborons avec nos clients, des gouvernements, des groupes environnementaux et des organismes comme le PCAF⁴⁶, RMI⁵⁰ et B4ICA⁴⁸, ainsi qu'avec des groupes du secteur financier mondial, afin d'améliorer nos données, nos outils et nos capacités à mesurer les émissions financées dans l'ensemble des secteurs, et d'élaborer des moyens de réduire les émissions à l'échelle planétaire.

Figure 9 : Premières estimations des émissions des prêts à l'entreprise et du financement de projet de RBC⁴⁵



Assumer nos responsabilités

Crédit à zéro émission nette

Pour parvenir à un bilan carboneutre de nos activités de prêt, il nous faudra réaliser une réduction absolue de nos émissions de GES dans un certain nombre de secteurs clés à la fois très polluants et essentiels à l'économie canadienne, notamment le pétrole et le gaz, les services publics, l'agriculture, les produits industriels, le transport et les mines et métaux.

Nous comptons exploiter au maximum les occasions d'affaires associées à la décarbonation de l'économie. Nombre de nos clients dans ces secteurs essentiels sont déterminés à réduire leurs émissions de GES, à prendre des mesures résolues et à investir pendant plusieurs décennies dans des modes de production et des produits plus propres, ainsi que dans des sources d'énergie de remplacement. Et nous croyons que les clients qui ont une approche stratégique et élaborent et exécutent des plans réalistes de réduction des émissions de GES réussiront leur transition vers la carboneutralité. Le défi, toutefois, consiste à accélérer cette transition de façon urgente, tout en tenant compte des facteurs complexes qui entrent en jeu dans les différentes régions géographiques et économies du monde.

Pour que nous puissions atteindre notre objectif de crédit à zéro émission nette découlant de nos activités de prêt d'ici 2050, il est essentiel que nous soyons bien renseignés sur les plans de réduction des émissions de GES de nos clients et que nous en suivions l'exécution. Notamment, nous prendrons en compte les émissions des clients et des secteurs (en valeur absolue et en intensité), les plans de réduction des émissions des clients et les progrès réalisés à leur égard, en prêtant attention aux voies de transition sectorielles. Nous continuerons d'aider nos clients à faire preuve de plus de transparence et à améliorer leur production d'information en la matière ; au besoin, nous en ferons une condition indispensable à tout financement. Nous continuerons également d'évaluer les clients en fonction de plusieurs facteurs clés au moyen de notre processus de [gestion des risques environnementaux et sociaux](#), en prenant nos décisions au cas par cas. Nous utilisons nos [Directives de la politique des secteurs et des activités sensibles](#) pour divulguer ce que nous finançons et ce que nous ne finançons pas.

Les prochaines étapes

La prochaine étape vers l'atteinte de notre objectif de zéro émission nette découlant de nos activités de prêt d'ici 2050 consistera à aider nos clients à publier leur information liée au climat et leurs plans de décarbonation. Après avoir procédé à une analyse sommaire de nos émissions financées selon la méthode du PCAF et conformément aux engagements que nous avons pris dans le cadre de l'alliance bancaire zéro émission nette, nous concentrerons d'abord nos efforts sur les principaux secteurs à fortes émissions faisant partie de notre portefeuille. Nous pourrions ainsi réaliser d'importants progrès vers l'atteinte de nos objectifs en matière de lutte contre les changements climatiques et améliorer l'exactitude des données malgré les contraintes actuelles découlant du fait que les entreprises, les secteurs et les clients en sont à divers niveaux de maturité en ce qui a trait aux données, aux technologies, aux déclarations et aux plans de transition.

La figure 10 présente les premières mesures que nous prenons pour exercer nos activités en conformité avec l'objectif zéro émission nette découlant de nos activités de prêt de la Stratégie climatique RBC¹, ainsi qu'avec nos engagements dans le cadre de l'alliance bancaire zéro émission nette³. Grâce au soutien et aux actions d'autres parties prenantes comme les pouvoirs publics, les organismes sectoriels et nos pairs du secteur financier, nous pensons que nos nouveaux engagements nous permettront d'atteindre nos objectifs.

Assumer nos responsabilités

Figure 10 : Plan pour atteindre l'objectif de zéro émission nette découlant de nos activités de prêt

 Assumer nos responsabilités	Parvenir à zéro émission nette découlant de nos activités de prêt d'ici 2050, avec des cibles intermédiaires alignées sur les plans de nos clients et les engagements de l'alliance bancaire zéro émission nette, et avec des mesures et des rapports d'étape transparents. Intégrer davantage les facteurs et les données climatiques dans notre processus décisionnel afin d'anticiper les répercussions sur notre tolérance au risque, et prendre des décisions au cas par cas. Collaborer avec nos pairs, avec les organismes de normalisation, avec les pouvoirs publics et avec d'autres acteurs pour faire progresser les méthodes, les cadres comptables et les meilleures pratiques d'information.
 Comment comptons-nous y parvenir ?	Nous avons établi les objectifs suivants pour certains secteurs à fortes émissions¹, conformément aux engagements que nous avons pris dans le cadre de l'alliance bancaire zéro émission nette : ■ En 2022, nous ajouterons à notre politique générale sur les risques environnementaux et sociaux nos engagements et objectifs climatiques renforcés, ainsi que nos choix stratégiques actuels pour atteindre ces objectifs. ■ Pour les clients de Marchés des capitaux qui exercent des activités dans les secteurs à fortes émissions du pétrole et du gaz, de l'électricité et des services publics, et de l'automobile et du transport, nous visons, d'ici la fin de l'exercice 2025, à ce que : • les clients qui déclarent leurs émissions de périmètres 1 et 2 comptent pour 80 % des encours des prêts² ; • les clients qui divulguent à RBC un plan de réduction de leurs émissions de GES comptent pour 65 % des encours des prêts³. ■ D'ici le printemps 2023, ou plus tôt si possible, nous avons l'intention de dévoiler les cibles intermédiaires de réduction des émissions financées de nos clients dans les secteurs à fortes émissions du pétrole et du gaz, de l'électricité et des services publics, et de l'automobile et du transport. Dans les 12 mois suivant l'annonce de ces cibles, nous ferons le point sur notre progression. Nous avons choisi de nous concentrer sur les clients de Marchés des capitaux qui exercent des activités dans les secteurs à fortes émissions du pétrole et du gaz, de l'électricité et des services publics, et de l'automobile et du transport pour deux raisons : ils représentent une part importante des émissions découlant de l'ensemble de notre portefeuille, et il existe davantage de données sur leurs émissions et d'information sur leurs scénarios de transition. Nous accroîtrons nos efforts en vue d'obtenir cette information d'autres secteurs et clients, afin de respecter l'ensemble des engagements que nous avons pris dans le cadre de l'alliance bancaire zéro émission nette.
 Où en sommes-nous ?	■ En octobre 2021, RBC s'est jointe à l'alliance bancaire zéro émission nette, une initiative sectorielle mondiale visant à renforcer et à soutenir les mesures de lutte contre les changements climatiques. ■ Nous avons conclu des engagements systématiques et axés sur le climat dans des secteurs à fortes émissions¹ ainsi que dans d'autres secteurs afin de savoir où en sont nos clients dans leur transition et comment nous pouvons les aider. ■ Nous avons élargi nos capacités et nos connaissances internes afin de mieux accompagner nos clients dans leur transition. ■ Nous avons publié les Directives de la politique des secteurs et des activités sensibles, qui établissent un cadre clair pour nos activités de prêt aux clients et aux projets de centrales au charbon et d'extraction du charbon dans l'Arctique et sur les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO. ■ Nous avons développé des systèmes et des capacités internes pour fournir un premier aperçu de nos émissions financées. Nous avons publié, pour la première fois, des données sur les émissions financées associées à une grande partie des crédits engagés en utilisant la méthode comptable du PCAF.

Étude de cas // RBC se joint à l'alliance bancaire zéro émission nette (NZBA)



En octobre 2021, RBC s'est jointe à l'alliance bancaire zéro émission nette, une initiative sectorielle mondiale visant à accélérer et à soutenir les efforts de lutte contre les changements climatiques³. Nous sommes d'avis que la collaboration des banques à l'échelle mondiale est essentielle pour réaliser collectivement des progrès notables en vue d'atteindre l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050. De plus, l'alliance bancaire zéro émission nette fournira une structure propice à une transition zéro émission nette inclusive des banques et de nos clients, qui tient compte de particularités telles que l'importance des ressources et des exportations dans l'économie canadienne. L'engagement de l'alliance bancaire zéro émission nette à l'égard d'une transition juste et harmonieuse vers l'objectif de zéro émission nette qui renforcera les collectivités et les économies est également de première importance.

Alors que RBC travaille en vue d'atteindre ses objectifs liés au climat et de ceux de l'alliance bancaire zéro émission nette, des facteurs externes qui échappent à son contrôle raisonnable peuvent nuire à leur réalisation, notamment : les efforts de décarbonation variables d'une économie à l'autre ; le besoin de politiques climatiques réfléchies dans le monde ; les données plus nombreuses et améliorées ; les méthodologies raisonnablement appuyées ; les avancées technologiques ; l'évolution du comportement des consommateurs ; la recherche d'un équilibre entre les objectifs intermédiaires de réduction des émissions et une transition ordonnée et juste, et d'autres considérations importantes, telles que les obligations légales et réglementaires.



**Pour en savoir plus sur les attentes des signataires de
l'alliance bancaire zéro émission nette, lisez cette
[foire aux questions](#) (en anglais seulement).**



Favoriser un avenir durable par l'information et l'inspiration



John Stackhouse

Premier vice-président directeur,
Bureau du chef de la direction,
Banque Royale du Canada

Nous collaborons avec les clients, la société, les gouvernements, les groupes environnementaux et le secteur financier mondial afin de comprendre ce qui est attendu de chacun de nous pour atteindre la carboneutralité – et d'assurer la plus grande diffusion possible aux renseignements obtenus. À notre avis, la compréhension commune des défis nous aidera à obtenir de meilleures solutions pour tous. Nous continuerons de financer, d'écouter et de rassembler collectivement, chefs autochtones, experts en technologie ainsi que secteurs public et privé afin d'innover pour apporter de nouvelles solutions climatiques aux plus grands enjeux.

Le leadership avisé et la recherche

Un résumé de nos principaux rapports de recherche et de leadership avisé est présenté ci-dessous :

Services économiques RBC⁵⁴

Des prévisions économiques ponctuelles et des analyses sur des sujets et des enjeux cruciaux.

Une transition à 2 billions de dollars : Vers un Canada à zéro émission nette[®]. Notre rapport phare sur la carboneutralité présente les défis et les possibilités auxquels fait face le Canada dans sa transition vers une économie verte (voir le résumé à la page 31).

Les taxes sur le carbone aux frontières deviennent réalité. À quel point le Canada y est-il exposé ? Ce rapport examine les effets potentiels d'un environnement d'échange international de droits d'émission de carbone après que l'UE a annoncé des projets de mise en œuvre d'un mécanisme d'ajustements à la frontière pour le carbone.

Pourquoi le Canada n'investit-il pas assez dans des projets écologiques, malgré des objectifs ambitieux ? Ce rapport examine dans quels domaines les flux financiers actuels ne sont pas compatibles avec la tâche de décarbonation de l'économie canadienne. On y trouve des recommandations pour diversifier davantage les flux de financement durable au Canada.

Comblent le retard mondial en finance durable. Dans le cadre de la Journée de la finance de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP26), nous avons souligné les domaines dans lesquels le Canada a pris du retard par rapport à ses pairs et ceux dans lesquels un financement durable renforcé à destination des pays en développement pourrait aider le monde à atteindre ses objectifs en matière d'émissions.

Récapitulatif de la COP26 à Glasgow : l'objectif lointain de zéro émission nette. Après deux semaines de rencontres internationales sur le climat à Glasgow, ce rapport résume cinq points à retenir du sommet pour un public d'affaires canadien.

Les innovateurs RBC⁵⁶

Série de balados de RBC animée conjointement par John Stackhouse et Trinh Theresa Do, sur la réinvention de l'économie canadienne en cette période de changement sans précédent.

Conversation sur le climat (minisérie spéciale en 4 épisodes). La série présente les points de vue provocateurs des principaux penseurs sur les changements climatiques, dont la célèbre climatologue Katharine Hayhoe et l'envoyé spécial des Nations Unies pour l'action climatique et la finance, Mark Carney.

Chaîne de blocs : une carte maîtresse sur le plan écologique. La chaîne de blocs pourrait bien donner lieu à de véritables avancées dans la lutte contre les changements climatiques. Dans cet épisode spécial consacré au Jour de la Terre, les innovateurs s'entrelient avec deux experts : Joseph Pallant, fondateur de la Blockchain for Climate Foundation et directeur de l'innovation climatique pour Ecotrust Canada, et Carolyn DuBois, directrice générale du programme d'eau pour la Gordon Foundation.

Foncer vers l'avenir : le rôle du Canada dans la révolution des véhicules électriques. Plongée dans le monde en pleine évolution des véhicules électriques. En première partie, Sarah Houde, PDG de Propulsion Québec, et Kostyantyn Khomutov, chef de la direction de GBatteries, société établie à Ottawa, discutent de la situation actuelle, des occasions à saisir et de la façon de tirer son épingle du jeu. Dans la deuxième partie, David Paterson de General Motors du Canada nous donne une vue d'ensemble et nous fait part de la vision de son entreprise à propos d'un avenir entièrement électrifié.

Favoriser un avenir durable par l'information et l'inspiration

ESG Stratify RBC^{MC 57}

ESG Stratify^{MC} réunit les ressources de RBC Marchés des Capitaux portant sur les perspectives et le leadership avisé ESG, notamment les publications sectorielles du groupe Recherche sur actions RBC qui présentent les dernières analyses de nos experts sectoriels sous l'angle des critères ESG.

La série **The Energy Transition (transition énergétique)** comprend des entretiens d'une heure auxquels participent des dirigeants et des experts du secteur, dans le but de mieux faire connaître les différents aspects de la transition énergétique et de recenser les occasions de placement pour les entreprises et les investisseurs institutionnels. Voici les titres de quelques-uns des entretiens qui se sont tenus en 2021 :

- Carbon Capture, Use and Storage - The Opportunities, Limitations and Economics (captage, utilisation et stockage du carbone : occasions, limitations et aspects économiques)
- Exploring the Hydrogen Economy (à la découverte de l'économie de l'hydrogène)
- The Role in the Grid in Delivering Net-Zero (le réseau de distribution et l'objectif zéro émission nette)
- Power Purchase Agreements and Financing Renewable Developments (ententes d'achat d'électricité et financement des chantiers liés aux énergies renouvelables)
- The Consumer Sector's Approach to the Energy Transition (approche de la transition énergétique dans le secteur de la consommation)
- Digitization of the Energy Sector (la numérisation du secteur énergétique)

Notre équipe **Recherche sur actions**, composée d'analystes et d'associés répartis entre l'Amérique du Nord, le Royaume-Uni, le reste de l'Europe et la région Asie-Pacifique, publie les résultats de son travail sur un ample éventail de sujets liés aux critères ESG et au climat. Voici quelques-unes des publications de 2021 sur le climat :

- Electric Vehicle Adoptions Set to Rise, but Challenges Lie Ahead (l'adoption des véhicules électriques va progresser, mais des défis nous attendent)
- Investors Pour Record Assets into Climate Funds (les investisseurs n'ont jamais placé autant d'actifs dans les fonds liés au climat)

Dans l'infolettre **Sustainability Matters** (le développement durable est important) publiée à l'intention de nos clients, nous traitons des sujets de l'heure et analysons les tendances et les événements courants ainsi que leur incidence sur les critères ESG.

Perspectives ESG RBC GMA⁵⁸

Récents points de vue sur les placements et mises à jour sur le marché des leaders éclairés de RBC GMA à l'intention des clients.

L'équipe **Gouvernance et investissement responsable RBC GMA** contribue à faire progresser l'intégration des critères ESG dans l'approche de RBC GMA en matière de placement.

Nos équipes de placement et notre équipe Gouvernance et investissement responsable proposent des perspectives et de l'information axée sur le leadership avisé en matière de critères ESG. Voici les titres de quelques-uns des articles publiés en 2021 :

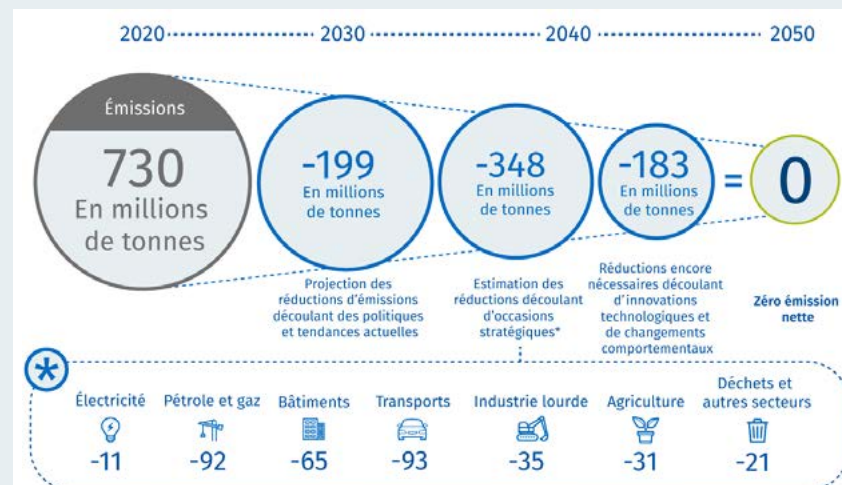
- Comprendre les marchés du carbone
- Points saillants de la conférence sur le climat COP26
- Zéro émission nette de gaz à effet de serre : changement d'attitude des investisseurs
- Changements climatiques : attitudes des investisseurs et propositions des actionnaires
- Guide de l'investisseur sur la carboneutralité
- Changements climatiques : gérance active et désinvestissement
- Comment l'Asie stimule-t-elle la technologie des batteries de véhicules électriques ?
- Saisir l'occasion de la décarbonisation en Asie
- L'avenir des marchés émergents : l'infrastructure verte
- Révolution des objets connectés et critères ESG

Étude de cas // Une transition à 2 billions de dollars : Vers un Canada à zéro émission nette



Les équipes Services économiques et Leadership avisé de RBC se sont lancées dans un projet de recherche d'un an pour tracer quelques-unes des voies que le Canada devra emprunter pour atteindre ses objectifs ambitieux de carboneutralité : réduction de 40 % des émissions d'ici 2030 et cible de zéro émission nette en 2050⁵⁵. Les recherches ont mené à une estimation sur plus de 30 ans des coûts et des avantages à long terme, étant entendu qu'il existe de nombreuses incertitudes quant aux tendances en matière de climat, de technologie et de comportement, de sorte qu'on doit s'attendre à ce que ces prévisions évoluent.

Qu'il s'agisse de repenser les systèmes énergétiques, la conception et la construction des espaces de vie ou la production de nos aliments, la recherche montre l'ampleur des changements nécessaires dans l'ensemble de notre économie. En ce qui concerne les secteurs appelés à profiter des occasions offertes par la transition, le rapport fournit une feuille de route économique pour atteindre la carboneutralité en présentant six axes : électricité, pétrole et gaz, bâtiments, transports, industrie lourde et agriculture. Des changements devront intervenir à tous les niveaux, qu'il s'agisse du changement de comportement des consommateurs, de l'adoption de technologies ou de la prise de décisions politiques audacieuses. Le [rapport](#) présente huit recommandations audacieuses en matière de politique qui pourraient contribuer à accélérer l'évolution du Canada vers la carboneutralité.



Favoriser un avenir durable par l'information et l'inspiration

RBC collabore avec des organisations de premier plan, avec ses pairs, avec les divers secteurs de l'économie, avec les gouvernements et avec la société civile afin d'accélérer la croissance économique propre et d'améliorer sa compréhension des occasions et des risques liés au climat.

Partenariats

Contribution à la finance durable, aux pistes de transition et à l'innovation propre



Association canadienne de normalisation (CSA) : Aux côtés des banques, des caisses de retraite et des compagnies d'assurances les plus importantes du pays, RBC a collaboré avec la CSA en vue de définir les principes et les directives du financement transitoire au Canada.



Global Financial Markets Association (GFMA) : RBC Marchés des Capitaux a contribué à la rédaction du rapport « Climate Finance Markets and the Real Economy » de la GFMA, publié le 3 décembre 2020.



Institute for Sustainable Finance : En 2020, RBC est devenue commanditaire-fondateur de cet organisme, le tout premier pôle de collaboration visant à développer la capacité de finance durable du Canada par l'éducation, la formation professionnelle et la recherche.



Engagement climatique Canada : Initiative conjointe qui réunit des investisseurs institutionnels et des entreprises canadiennes pour encourager une transition juste et ordonnée vers une économie à zéro émission nette. RBC GMA en est membre fondateur depuis 2021.

Conseil d'action en matière de finance durable

Conseil d'action en matière de finance durable : Au début, l'accent sera mis sur l'information financière liée au climat dans les secteurs privé et public du Canada, comme le recommande le GIFCC.



International Capital Market Association (ICMA) : RBC Marchés des Capitaux est membre du Climate Transition Finance Working Group (groupe de travail sur le financement de la transition climatique) de l'ICMA.



Center for Climate Aligned Finance du Rocky Mountain Institute : RBC est devenue partenaire stratégique du RMI en 2021, reconnaissant la nécessité de travailler collectivement à l'élaboration de solutions sectorielles, avec nos clients et avec d'autres institutions financières, afin de favoriser la transition vers une économie à zéro émission nette.



IntelliProsperité : Initiative intersectorielle qui vise à accélérer le passage du Canada vers une économie plus forte et plus propre.



Climate Action 100+ : Initiative menée par des investisseurs qui interpelle les plus grandes sociétés émettrices de GES dans le monde afin de les amener à prendre des mesures contre les changements climatiques. RBC GMA en est signataire depuis 2020.

Gestion du risque, analyse de scénarios et information



Banque du Canada et Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) : RBC participe à un projet pilote où on utilise l'analyse de scénarios et la simulation de crise pour mieux comprendre les risques auxquels s'expose le système financier dans la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.



Association des banquiers canadiens (ABC) : RBC collabore avec l'ABC en vue de définir des approches cohérentes et comparables, parmi nos pairs canadiens, pour l'évaluation et la divulgation des risques liés au climat.

B4ICA

Banking for Impact on Climate in Agriculture (B4ICA) : L'objectif de B4ICA est de permettre aux banques de comptabiliser plus précisément les émissions de GES du secteur agricole. Le World Business Council for Sustainable Development, l'UNEP FI et le PCAF comptent parmi ses partenaires.



Initiative de collaboration du Programme des Nations Unies pour l'environnement avec le secteur financier (UNEP FI) : RBC a participé aux projets pilotes du GIFCC (phases I et III) afin d'améliorer l'analyse de scénarios portant sur les risques physiques et de transition liés au climat et de favoriser la définition d'approches cohérentes et comparables parmi nos pairs d'ailleurs dans le monde.



Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF) : Membre du PCAF depuis 2021, RBC compte utiliser la méthodologie du groupe pour mieux mesurer ses émissions indirectes découlant des activités de prêt.



Alliance bancaire zéro émission nette (NZBA) : Les six banques renforcent ainsi leur engagement à jouer un rôle de premier plan dans le financement de la transition climatique et à appuyer la collaboration entre les secteurs public et privé en vue d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050.

Exploitation durable



Business Renewables Centre Canada (BRC) : Le BRC est un groupe communautaire au sein duquel les acheteurs peuvent apprendre comment s'approvisionner en énergie renouvelable directement auprès des fournisseurs. RBC est membre fondateur de l'organisme.

Favoriser un avenir durable par l'information et l'inspiration

Étude de cas



Techno nature⁺ RBC

Nous savons que des solutions novatrices fondées sur des technologies comme la chaîne de blocs, l'intelligence artificielle, l'apprentissage machine et les plateformes numériques sont extrêmement prometteuses en ce qui a trait à la résolution d'enjeux environnementaux complexes. C'est pourquoi nous avons mis en œuvre Techno nature RBC, notre engagement à mettre l'innovation, les données et les technologies au service de notre avenir collectif. En 2021, nous avons versé au-delà de 10 millions de dollars à plus de 110 universités et organismes de bienfaisance qui s'emploient à résoudre des problèmes environnementaux pressants, comme les changements climatiques, grâce à la technologie et à l'innovation⁴. À ce jour, cela porte notre investissement total par l'intermédiaire de Techno nature RBC à plus de 27 millions de dollars depuis 2019. Voici quelques-uns des principaux partenariats :

Québec : Aqua Forum



Restaurer la santé de l'eau douce en recourant aux technologies de jeunes Canadiens innovateurs.

Alberta : Energy Futures Lab



Les innovations numériques peuvent contribuer à la prospérité de l'Alberta pendant la transition énergétique.

Manitoba : Lake Winnipeg Foundation



Science citoyenne et partage de données grâce aux chaînes de blocs dans le bassin hydrographique du lac Winnipeg.

Ontario : Deuxième Récolte



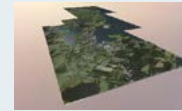
Réduire le gaspillage d'aliments au Canada grâce à une application innovante, Bouffe Récup.

Royaume-Uni : WWF UK



Utiliser des images satellites pour évaluer les changements climatiques et protéger les populations de morses.

Atlantique : programme Coastal Action



Une nouvelle technologie de cartographie en 3D aide les villes côtières à faire face à l'élévation du niveau de la mer et à l'impact des inondations.

États-Unis : The Trust for Public Land



Réunir des données et créer dans les zones urbaines des solutions climatiques fondées sur la nature.

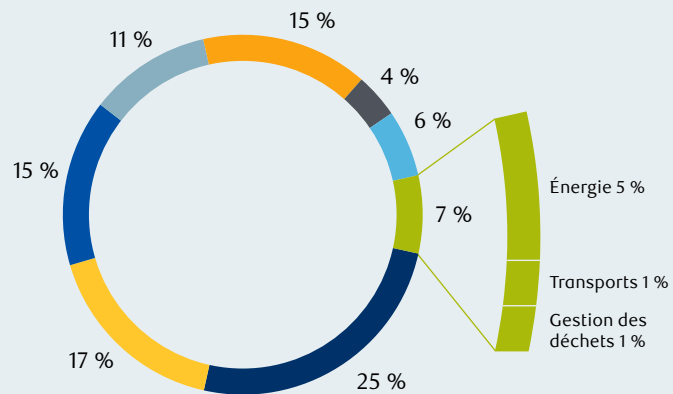
Favoriser un avenir durable par l'information et l'inspiration

Étude de cas



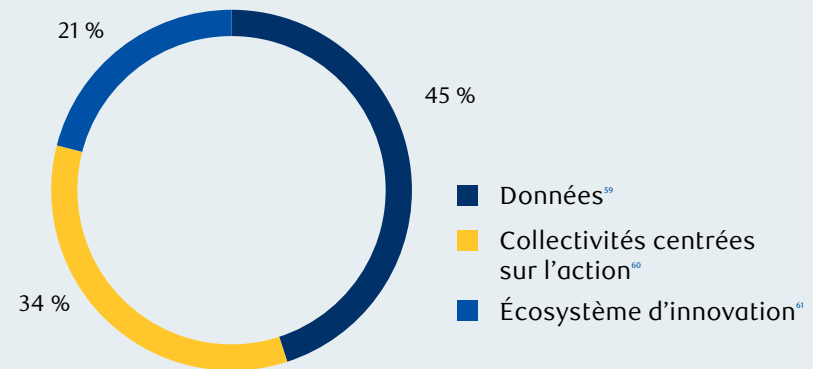
Techno nature[®] RBC

Ventilation par secteur de l'environnement (%)



- Eau
- Conservation des terres
- Éducation
- Protection de la biodiversité
- Technologies propres
- Adaptation au climat
- Agriculture
- Autre

Ventilation par axe d'intervention (%)



- Données⁵⁹
- Collectivités centrées sur l'action⁶⁰
- Écosystème d'innovation⁶¹

2021 en bref

+ de 160
applications
(année record)

+ de 26 millions \$
en demandes de dons

+ de 110
partenaires
(demandes financées)

10,15 millions \$
de subventions octroyées (année record)



Faire valoir notre leadership zéro émission nette dans nos activités

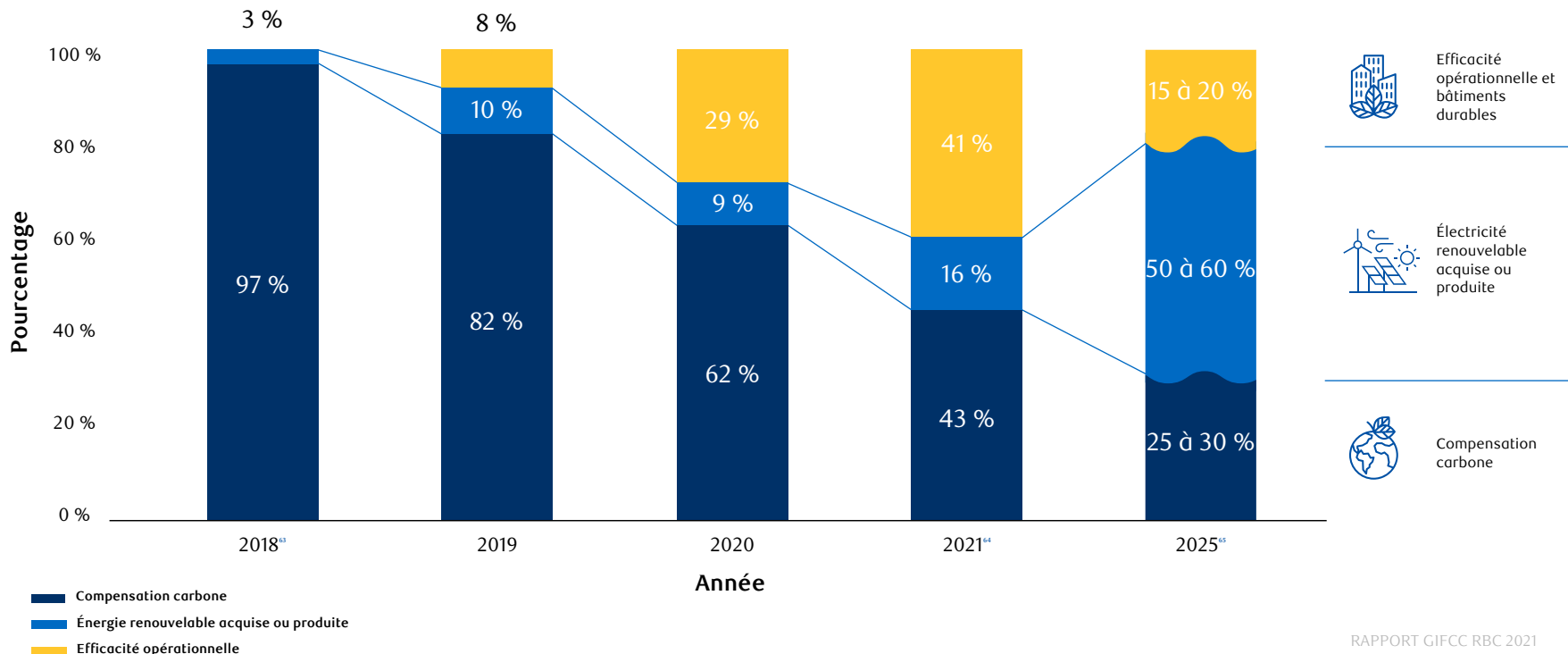
Activités carbonneutres

Outre celles qui concernent nos divisions opérationnelles, certaines occasions sont liées à nos activités à l'échelle mondiale : investissement dans des bâtiments verts, efficacité énergétique et énergies renouvelables. La réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation d'énergie constitue un volet fondamental de tout programme environnemental d'entreprise et fait partie des attentes à l'égard de toute organisation qui prend des mesures de lutte contre les changements climatiques. C'est pourquoi, en 2017, RBC s'est engagée à devenir une entreprise carbonneutre et à atteindre chaque année un bilan carbone nul dans le cadre de ses activités mondiales. Pour ce faire, nous poursuivons nos programmes de réduction de la consommation d'énergie et des émissions dans notre réseau de propriétés et notre infrastructure de la technologie de l'information ; nous sommes partie à une convention d'achat d'énergie renouvelable ; et nous achetons des crédits d'énergie renouvelable et des titres compensatoires en carbone de grande qualité pour les émissions que nous ne pouvons éliminer. Chaque année, nous visons à être moins dépendants des titres compensatoires en carbone.

Pour y arriver, nous nous sommes fixé en 2020 deux grands objectifs dans le cadre de notre stratégie de zéro émission nette dans l'exercice de nos activités : d'ici 2025, réduire de 70 % la valeur absolue de nos émissions de GES par rapport à l'année de référence 2018 et faire en sorte que 100 % de notre approvisionnement en électricité provienne de sources renouvelables et non émettrices de GES.

En 2021, nos émissions attribuables aux déplacements d'affaires ont chuté de 94 %, ce qui a contribué à une baisse générale de 55 % du total de nos émissions de GES par rapport à l'année de référence 2018 (voir la figure 12). La diminution de la valeur absolue de nos émissions de GES s'explique par une combinaison de facteurs, dont le taux d'occupation plus bas de nos espaces de bureau, la baisse des déplacements d'affaires en raison des restrictions provoquées par la pandémie de COVID-19, notre programme continu d'efficacité opérationnelle, notre recours accru à l'énergie renouvelable dans nos activités, et la décarbonation continue du réseau électrique mondial.

Figure 11 : Accroissement de l'efficacité opérationnelle et de la production et l'achat d'énergies renouvelables d'ici 2025⁴⁵



Faire valoir notre leadership zéro émission nette dans nos activités

Figure 12 : Émissions de GES pour les périmètres 1, 2 et 3 (déplacements d'affaires)⁴²

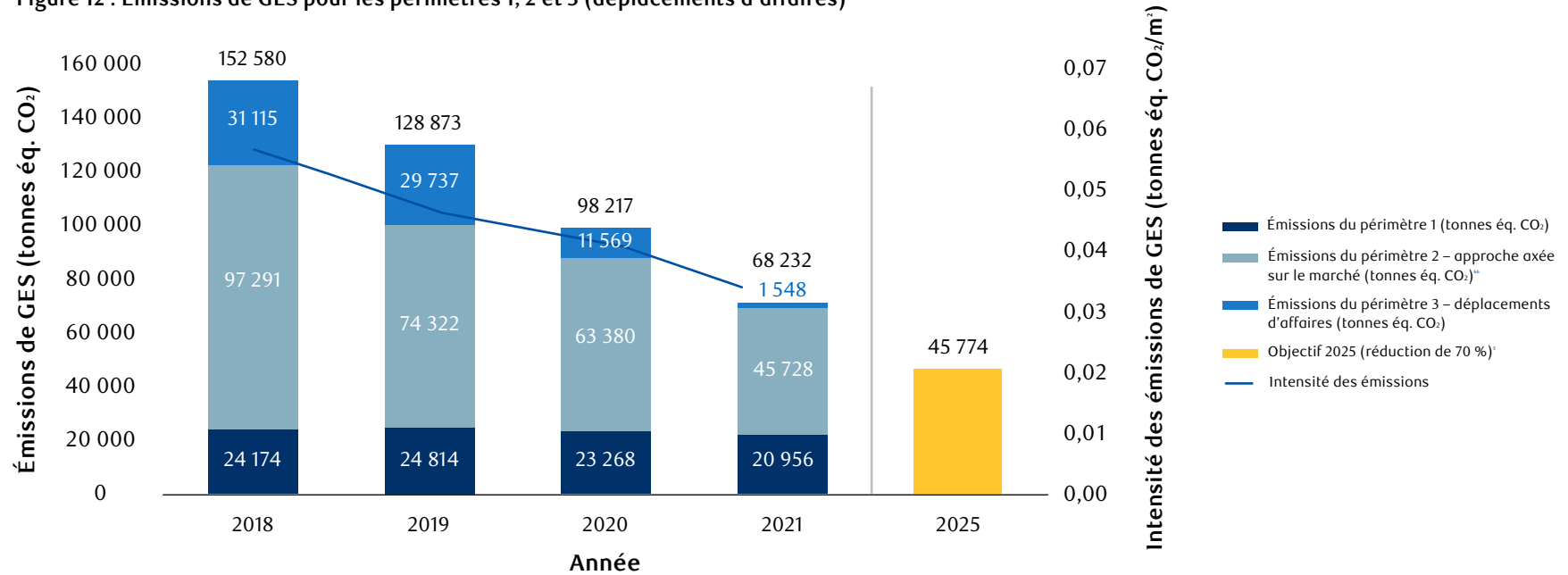
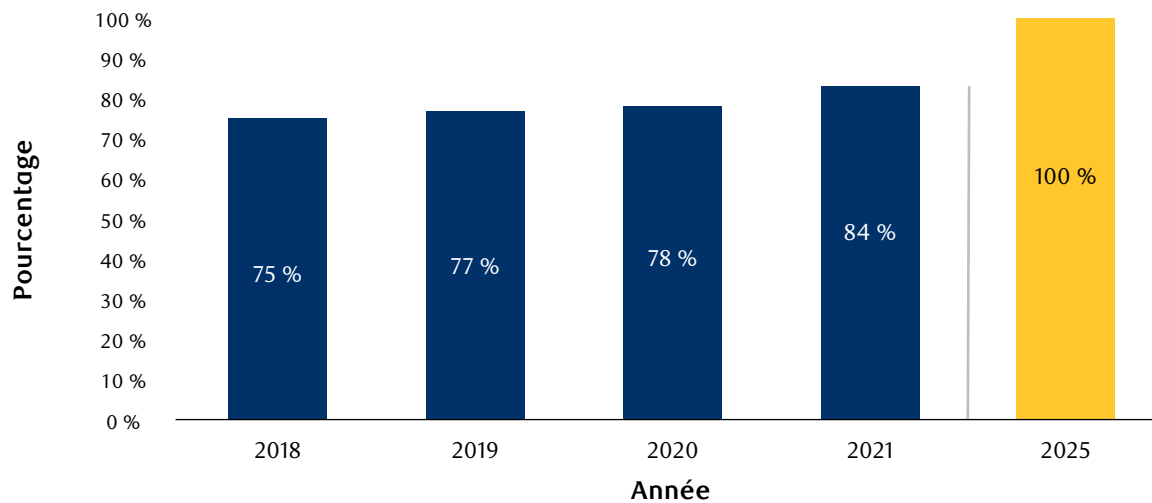


Figure 13 : Pourcentage d'électricité provenant de sources renouvelables et non émettrices de GES au niveau mondial



En 2021, 99 % de notre consommation d'électricité au Canada a été produite au moyen de sources renouvelables et non émettrices.

Faire valoir notre leadership zéro émission nette dans nos activités

Étude de cas //

RBC est la première banque canadienne à signer une convention d'achat d'énergie renouvelable à long terme en Alberta



Afin de favoriser l'atteinte de ses objectifs de réduction des émissions de GES et d'achat d'énergie renouvelable, RBC a conclu une convention d'achat d'énergie renouvelable à long terme – une première pour une institution financière canadienne – avec BluEarth Renewables. Cette convention d'achat soutient directement l'installation de deux centrales solaires en Alberta, qui ont contribué à la création de plus de 300 emplois dans la construction et injecté 70 millions de dollars dans l'économie de l'Alberta. Elles fournissent annuellement environ 80 000 MWh d'énergie renouvelable au réseau de distribution d'électricité de l'Alberta, soit assez pour alimenter plus de 6 400 maisons. Il s'agit de deux des plus grandes centrales d'énergie solaire du Canada. En plus de permettre à RBC d'exercer ses activités à partir d'une source d'énergie renouvelable, le projet apportera des recettes de taxe foncière appréciables et stables à l'économie locale au cours de la période d'exploitation de la centrale.



L'exploitation commerciale a débuté en mai 2021. Nous avons alors commencé à recevoir les crédits d'énergie renouvelable associés à la convention d'achat, qui contribueront à réduire nos émissions au cours des prochaines années. Les crédits reçus en 2021 représentent 12 095 tonnes éq. CO₂ d'émissions évitées. En outre, nous obtenons des crédits grâce à des projets d'énergie renouvelable au Canada, dont deux de propriété autochtone.



Analyse de scénarios

Aperçu

Les effets des changements climatiques sont d'ores et déjà évidents. Pour les scientifiques, il ne fait aucun doute que ces changements, et leurs répercussions sur les conditions météorologiques, se poursuivront pendant des décennies, tout comme la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Les risques et les débouchés liés au climat prennent des formes diverses et s'étalent sur des périodes plus ou moins longues. L'analyse de scénarios est l'une des façons de les évaluer.

Au cours de l'année écoulée, RBC a renforcé ses capacités dans ce domaine afin de mieux comprendre les défis actuels et à venir pour la société dans son ensemble et les conséquences à long terme de nos décisions actuelles. Dans cette rubrique, nous présentons trois projets d'analyse de scénarios réalisés en 2021. Comme le montre la figure 14, nous avons couvert une gamme de scénarios comportant à la fois des risques physiques et des risques de transition.

Projet pilote sur le risque de transition de la Banque du Canada et du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF)

En 2021, RBC a participé avec cinq autres institutions financières canadiennes à un projet pilote mis sur pied par la Banque du Canada et le BSIF ; il s'agissait d'analyser des scénarios pour appréhender l'incidence financière potentielle d'une transition vers une économie à faibles émissions de carbone. L'objectif était d'accroître le savoir-faire et les connaissances et de mieux cerner les risques que la transition fait peser sur le secteur financier. La Banque du Canada a mis au point des scénarios se déroulant sur une période de 30 ans (trois scénarios de transition et un scénario de référence) et un modèle reposant sur une méthodologie développée par la société Oliver Wyman[®]. L'analyse de scénarios portait sur les segments des portefeuilles de prêts de gros des banques participantes dans des secteurs qui, au Canada et aux États-Unis, génèrent les plus fortes émissions.

La [Banque du Canada](#) fournit des détails sur les scénarios explorés, la méthodologie employée et les résultats obtenus dans le cadre de ce projet pilote. Principal constat : les politiques différées pour contenir le réchauffement climatique ont des répercussions économiques cumulatives plus importantes que les politiques immédiates. On observe toutefois des variations selon les régions et les secteurs. Le Canada, par exemple, est déjà

Figure 14 : Scénarios et risques envisagés dans nos projets d'analyse de scénarios climatiques

	Projet	Scénario reposant sur un réchauffement de 1,5 °C	Scénario reposant sur un réchauffement de 2 °C	Scénario reposant sur un réchauffement de 3 °C ou plus
Risques de transition	Projet pilote de la Banque du Canada et du BSIF	Transition immédiate	Transition immédiate et transition différée	Statu quo (politiques de 2019)
	RBC Europe Limited : Méthodologie « Transition Check »	Transition différée	Transition immédiate	Statu quo (politiques de 2015)
Risques physiques	RBC Europe Limited : Inondations	RCP2.6*		RCP8.5*

bien placé pour alimenter l'économie en électricité à faibles émissions de carbone en raison de l'abondance de ses sources d'énergie renouvelables. Aux États-Unis, en revanche, la transition exigera des investissements plus importants, car la production d'électricité à partir de combustibles fossiles y est prépondérante. Les politiques climatiques nationales et mondiales auront des répercussions sur les secteurs sensibles à l'exportation de produits de base. En ce qui concerne nos clients, nous avons été en mesure de mieux saisir certains des facteurs, au-delà du secteur ou du sous-secteur de chacun, présentant des risques de transition.

Il est important de noter que les scénarios ne sont pas prévisionnels. Ils décrivent simplement la nature des risques de transition et indiquent quand et comment ces risques pourraient se manifester. Les analyses de scénarios reposent inévitablement sur des hypothèses et des contraintes. De plus, il faut savoir que ce projet ne s'est pas penché sur les risques physiques, et que ceux-ci pourraient avoir une incidence notable sur le scénario de référence sans transition. En nous permettant d'accroître nos capacités d'analyse de scénarios à long terme, notre participation à ce projet a mené à une meilleure évaluation des risques et des occasions liés au climat.

Analyse de scénarios

Projets d'analyse de scénarios de RBC Europe Limited

En 2021, nous avons mis sur pied, pour notre filiale RBC Europe Limited (RBCEL), un programme complet d'analyse de scénarios qui a été intégré aux stratégies de gestion du risque climatique du groupe (présentées à l'annexe A). Il s'agit des deux projets d'analyse de scénarios décrits ci-dessous et des stratégies présentées en annexe.

Analyse de scénarios axés sur les risques d'inondation

Les inondations représentent le risque physique le plus important pour bon nombre de nos clients du secteur immobilier au Royaume-Uni et en Europe. En 2021, nous avons évalué les risques d'inondation provoquée par le débordement d'un cours d'eau pour les actifs immobiliers de notre portefeuille de prêts de gros et notre unité Gestion de patrimoine. Nous avons utilisé la méthodologie élaborée conjointement par la société Acclimatise et l'Initiative de collaboration du Programme des Nations Unies pour l'environnement avec le secteur financier (UNEP FI) pour explorer des profils représentatifs d'évolution de concentration RCP2.6 et RCP8.5 et deux cartes d'inondation avec risque de retour de 1 sur 100 ans et sur 500 ans (exemple à la figure 15)⁶⁹. Nous avons calibré l'impact sur les valeurs de marché avec des données historiques sur les pays, et nous avons converti les résultats en incidences financières à l'aide de nos modèles de crédit internes.

La méthodologie utilisée n'a mis en lumière aucune incidence financière importante d'inondations fluviales sur les portefeuilles que nous avons évalués, étant donné que ces portefeuilles comprennent peu de propriétés dans les zones inondables.

Figure 15 : Londres, au Royaume-Uni, avec superposition d'une carte d'inondation avec risque de retour de 1 sur 500 ans (en bleu)⁷⁰



Méthodologie « Transition Check »

En 2021, RBCEL a utilisé un outil appelé « Transition Check » pour évaluer l'incidence des risques de transition sur une partie importante de son portefeuille de prêts de gros dans les secteurs de l'énergie, des services publics et de l'automobile. La société Oliver Wyman et l'UNEP FI ont élaboré conjointement cet outil et sa méthodologie sous-jacente, que nous avons validés à l'interne conformément à nos politiques de gestion du risque de modèle⁷¹. Les scénarios sur 30 ans que nous avons explorés portaient sur des transitions ordonnées et des transitions désordonnées⁷².

La figure 16 présente un résumé des résultats en ce qui a trait à la variation relative des pertes prévues. Des trois secteurs analysés, celui de l'automobile est le plus sensible aux risques de transition, car peu de constructeurs disposeront d'un parc de véhicules électriques assez important pour faire contrepoids au retrait progressif des moteurs à combustion interne⁷³.

Figure 16 : Variation des pertes prévues⁷⁴ selon les deux scénarios de transition

Secteurs	Transition immédiate (2 °C)			Transition différée (1,5 °C)		
	2030	2040	2050	2030	2040	2050
Industrie automobile	0	1	4	0	2	5
Pétrole et gaz	0	1	1	0	1	2
Services publics	0	0	0	0	1	1

Variation des pertes prévues par rapport aux valeurs de 2020

5	4	3	2	1	0
Pertes plus élevées			Pertes identiques		

Analyse de scénarios

Résultats globaux des projets d'analyse de scénarios de RBC

Enseignements tirés des analyses de scénarios		Plans d'action
 Risques physiques	Les résultats de notre projet d'analyse préliminaire de scénarios de risques physiques ne nous laissent pas entrevoir de risques financiers importants affectant les portefeuilles et les régions que nous avons évalués. Toutefois, ces résultats sont préliminaires, et la méthodologie et les données sont encore limitées.	Nous prévoyons poursuivre ce travail d'analyse afin d'en élever le niveau de détail et de mieux cerner la concentration des risques, par exemple en utilisant des ensembles de données plus riches fournissant un portrait plus complet et précis des risques d'inondation et des autres risques physiques. Nous envisageons également d'intégrer d'autres facteurs, comme la couverture d'assurance, les fonctions de dommage propres aux propriétés individuelles, les répercussions sur le flux de trésorerie (pour les immeubles commerciaux) et les changements dans l'opinion des consommateurs (pour le prix des propriétés). Nous commençons à explorer les effets physiques chroniques des changements climatiques. Par exemple, nous avons collaboré avec des chercheurs universitaires à la publication d'une étude révisée par des pairs sur les répercussions de diverses variables climatiques (autres que la température) sur l'économie canadienne⁹.
 Risques de transition	Les projets d'analyse des risques de transition ont permis d'établir la présence de certains secteurs à risque dans les portefeuilles évalués, mais n'ont révélé aucun problème insoluble à ce jour. Toutefois, les hypothèses et les limites de la méthodologie employée pourraient infirmer cette conclusion.	Nous continuerons d'évaluer les effets des risques de transition et d'affiner notre approche, dans la mesure du possible, au moyen de scénarios, de méthodologies et de données à jour.
 Stratégie et coordination	La réalisation de projets d'analyse de scénarios visant les risques de transition exige des ressources considérables. Un travail de cette envergure nécessite beaucoup de temps et d'efforts concertés de la part d'un groupe diversifié d'experts sectoriels de l'ensemble de l'entreprise. Par ailleurs, de plus en plus d'équipes de RBC effectuent des analyses de scénarios climatiques spécialisées ou intègrent des facteurs climatiques aux programmes de simulation de crise réglementaires ou existants, comme le risque de marché et le risque opérationnel (voir l'annexe A pour des exemples de pratiques à RBCEL).	Nous avons mis sur pied un groupe de travail d'analyse des scénarios climatiques qui est chargé de coordonner les ressources, d'accélérer le développement de la méthodologie et des données, et d'établir des approches stratégiques à l'échelle de l'entreprise. Nous comptons également étendre à d'autres portefeuilles et catégories d'actifs l'évaluation des risques de transition et des risques physiques.
 Données	Nous avons été confrontés à de grandes difficultés en matière de données. Les évaluations des risques physiques, par exemple, exigent des renseignements géographiques sur les actifs et les risques à l'étude (p. ex. cartes des risques d'inondation). De même, des renseignements quant à la vulnérabilité des clients aux facteurs de risque de transition sont nécessaires pour réaliser des analyses ascendantes comme celle que nous avons faite cette année.	Nous continuerons de solliciter l'aide de tiers fournisseurs de données afin d'accroître, au besoin, notre base de données interne. Parallèlement, nous travaillons à simplifier et à améliorer nos ressources internes en données afin de faciliter l'intégration des données d'entrée et de sortie d'analyse de scénarios à nos processus de gestion du risque.

Gestion du risque

An aerial photograph of a coastline. The left side of the image shows deep blue water with a small boat visible in the distance. The right side shows a light-colored, pebbly or sandy beach. The text 'Gestion du risque' is overlaid in white on the water.

Notre approche du risque climatique



Graeme Hepworth,
Chef de la gestion du risque,
Banque Royale du Canada

La question du risque climatique évolue de manière très dynamique et rapide, ce qui ajoute à sa complexité. Nos équipes de Gestion des risques du Groupe collaborent avec des partenaires internes et externes pour améliorer nos capacités de mesure, de gestion et de surveillance du risque climatique et pour atténuer ses effets sur nos activités et celles de nos clients et des collectivités.

La gestion stratégique du risque, qui fait partie intégrante de nos activités, est soutenue par notre culture de sensibilisation au risque. Nous avons établi en 2018 que le risque climatique représentait un risque émergent pour nous et, en 2020, nous avons désigné ce type de risque comme un risque émergent majeur. C'est ainsi qu'en 2021, nous avons adhéré au PCAF[®] afin de renforcer notre capacité à mesurer et à surveiller le risque sur émissions financées.

En tant qu'institution financière mondiale dotée d'un modèle d'affaires diversifié, nous gérons activement une multitude de risques afin de protéger nos activités, et nous avons intégré les facteurs climatiques dans notre cadre d'appétit pour le risque, dans nos méthodes de mesure des risques et dans nos politiques de gestion des risques. Nous considérons que le risque climatique est un type de risque transversal, qui influe sur toutes les autres catégories de risque pour lesquelles nous avons établi des limites et qui exige que nous analysons l'incidence potentielle de facteurs financiers et non financiers sur notre organisation et nos clients. Nous continuons d'améliorer nos capacités et notre approche en matière de gestion du risque climatique.

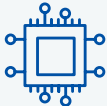
- Nous procédons à des analyses de portefeuilles, de clients et de scénarios afin d'évaluer notre exposition au risque climatique et son incidence.
- Nous avons participé à un projet pilote d'analyse de scénarios climatiques avec la Banque du Canada et le BSIF afin d'accroître nos connaissances en analyse de tels scénarios et de mieux comprendre notre exposition potentielle aux risques de transition liés au climat (voir le résumé en page 38).
- Nous nous sommes engagés à revoir les balises de notre appétit pour le risque climatique et à fixer des objectifs intermédiaires de réduction des émissions financées dans le but de rendre nos activités de financement carboneutres d'ici 2050.
- Nous renforçons nos analyses de scénarios climatiques et nos capacités de simulation de crise. Nous avons intégré des composantes de risque climatique, telles que les risques de transition et physique, à nos simulations de crise et à nos analyses annuelles, et en avons évalué l'incidence sur nos portefeuilles clés.
- Comme le risque climatique pourrait se traduire par un accroissement du risque de crédit, nous avons travaillé de sorte à identifier les secteurs de nos portefeuilles de prêts de gros qui sont les plus touchés par le risque physique et le risque de transition, ce qui nous permet de mieux orienter la surveillance continue du risque climatique.

Nous continuons d'intégrer les risques liés au changement climatique à notre approche de la gestion des risques environnementaux et sociaux, qui est énoncée dans nos politiques de gestion des risques sociaux et environnementaux (générales et propres aux divisions opérationnelles). Gestion des risques du Groupe compte une équipe qui se consacre exclusivement à la gestion des risques environnementaux et sociaux. Cette équipe établit des méthodes visant à cerner, à évaluer et à surveiller les risques liés au climat, et à divulguer de l'information à ce sujet, selon le cas. Les divisions opérationnelles et Services généraux sont tenus de respecter les exigences liées à la gestion des risques environnementaux et sociaux dans le cadre de leurs activités.

Détermination et évaluation des risques climatiques

Conformément aux recommandations du GIFCC, nous définissons le risque climatique comme une combinaison du risque lié à la transition mondiale vers une économie zéro émission nette (risque de transition) et des répercussions physiques du changement climatique (risque physique, qui comprend des risques chroniques et des risques ponctuels). De nouvelles exigences réglementaires et juridiques, l'interruption de nos activités et de nos services, ainsi que les produits et services que nous offrons à nos clients peuvent tous nous exposer à ce risque. Nos clients et nous-mêmes pouvons aussi être exposés au risque climatique par suite de changements technologiques et sociaux et des forces du marché. Aussi, nous pouvons, tout comme nos clients, être vulnérables au risque climatique physique. La figure 17 ci-dessous donne un aperçu des risques liés au climat, ainsi que des exemples d'incidences potentielles sur RBC et sur d'autres entreprises. Ces prévisions sont basées sur les catégories de risques définies dans les recommandations du GIFCC.

Figure 17 : Aperçu des risques liés au climat, et incidences potentielles

	Risques de transition				Risques physiques			
					Chroniques ⁷⁶		Ponctuels ⁷⁶	
Risques liés au climat	Technologie	Politiques et lois	Marchés	Réputation	Stress thermique	Hausse du niveau des océans	Inondations	Incendies de forêt
								
Incidences potentielles	Dépenses en recherche et développement Coût d'adoption d'une nouvelle technologie	Augmentation des frais d'exploitation Actifs délaissés Litiges	Demande en baisse pour certains services Réévaluation des actifs Changement dans les sources de revenus Évolution des préférences des consommateurs	Opinion des parties prenantes et des clients Disponibilité des capitaux Gestion de l'effectif Valeur de la marque	Augmentation des frais d'exploitation Dommages aux installations Actifs non assurables	Interruption du service et de la chaîne logistique Dévaluation et radiation d'actifs		

Détermination et évaluation des risques climatiques

Les risques liés au climat touchent l'ensemble de RBC puisque les risques de transition et les risques physiques pourraient avoir une incidence sur d'autres types de risques s'ils ne sont pas gérés de façon appropriée. Le tableau ci-dessous donne un aperçu des risques liés au climat auxquels notre entreprise s'expose.

Degré de contrôle et d'influence	Type de risque	Lien avec le risque climatique
 Moins Plus	Risque macroéconomique	- Les risques systémiques sont plus susceptibles de se matérialiser dans une transition désordonnée étant donné l'interdépendance des systèmes financiers et des sources d'énergie. Par exemple, les effets des politiques de transition énergétique de certains ressorts – comme la volatilité des prix de l'énergie et les pénuries énergétiques – peuvent se répercuter sur l'économie mondiale et ainsi causer de l'instabilité systémique. - L'intensification des effets physiques des changements climatiques pourrait influencer sur les conditions macroéconomiques. Les différences entre les politiques climatiques des divers pays pourraient entraîner des tensions commerciales.
	Risque réputationnel ou stratégique	Des risques stratégiques peuvent découler d'une communication inefficace de notre stratégie climatique. Il nous incombe de répondre aux pressions exercées par les parties prenantes pour faire avancer le dossier climatique plus rapidement et de faciliter, pour nos clients, une transition juste et ordonnée, tout en prenant soin d'équilibrer le tout. Certaines personnes trouveront que nous intervenons trop rapidement face aux changements climatiques, et d'autres, trop lentement, ce qui entraîne un risque réputationnel.
	Risque opérationnel ou de non-conformité réglementaire	- Des phénomènes météorologiques de plus en plus fréquents et intenses pourraient se répercuter sur notre résilience opérationnelle (maintien des opérations et coût des intrants comme l'énergie, l'eau et les services d'assurances), ce qui pourrait entraîner des risques opérationnels. - Des risques liés à la conformité à la réglementation pourraient survenir selon notre capacité à nous adapter et à nous conformer à de nouvelles règles en lien avec le climat visant les banques, les assureurs et les gestionnaires d'actifs.
	Risque de transaction et de position	- Des risques de crédit pourraient découler de divers facteurs, notamment de changements dans l'évaluation d'actifs ou d'entreprises, de dommages non assurés ou non assurables, de conséquences sur les coûts et les revenus, ou du fait que le modèle d'affaires et les stratégies de certains clients puissent être incompatibles (ou être perçus comme tels) avec le passage à une économie à zéro émission nette. - Des risques de marché et de liquidité pourraient résulter de divers facteurs, notamment des coûts de l'énergie et des produits de base, ou encore de l'effet des prix des obligations de sociétés, des actions ou de certains produits dérivés dans les secteurs à forte intensité carbonique. Si les mesures que nous prenons à l'égard des changements climatiques sont perçues comme inadéquates ou trop lentes, nos liquidités pourraient être touchées. - Des risques d'assurance pourraient découler d'une mauvaise évaluation des effets des changements climatiques sur la santé (primes et responsabilité en matière de mortalité ou d'invalidité).

En matière de gestion des risques, nous adoptons une approche descendante : nous déterminons et mesurons la sensibilité relative des divers secteurs aux risques liés au climat. Cette analyse nous permet de mieux comprendre de quelle façon les risques liés au climat peuvent toucher nos clients et de déterminer les mesures appropriées pour gérer efficacement les risques stratégiques et de placement pour RBC. Le fait qu'un secteur donné soit sensible à des risques liés au climat n'indique pas que ces risques se concrétiseront pour tous les clients exerçant des activités dans le secteur en question. Cette année, nous nous sommes rapprochés de certains de nos objectifs quant au développement d'une approche ascendante du risque de transition, qui tient compte des incidences potentielles de ce type de risque sur les clients en fonction de facteurs tels que la région, les données relatives aux émissions de GES et les stratégies d'atténuation. Nous tentons de combiner notre analyse sectorielle avec des renseignements précis sur les clients afin de mieux comprendre l'incidence du risque climatique sur eux et sur notre entreprise.

Gestion des risques climatiques

De nouvelles exigences réglementaires et juridiques, la perturbation de nos activités et de nos services ainsi que les produits et services que nous offrons à nos clients peuvent tous nous exposer au risque climatique. Nous évaluons régulièrement les risques auxquels nous sommes exposés et nous réfléchissons à ceux qui touchent nos clients en considérant les facteurs suivants :

Risque	Mesures permettant d'atténuer ce risque
Nouvelles exigences réglementaires et juridiques	- La réglementation, les cadres et les lignes directrices qui concernent les changements climatiques et qui s'appliquent aux banques, aux assureurs et aux gestionnaires d'actifs évoluent rapidement. Plusieurs banques centrales et organismes de réglementation se sont employés à publier de nouvelles règles en matière de gestion des risques financiers et économiques découlant des changements climatiques, et, dans certains cas, l'ont déjà fait. Nous suivons donc l'évolution des exigences réglementaires, et nous mettons à jour nos déclarations et pratiques de gestion des risques afin de nous conformer aux règles en vigueur. - Dans le cas des clients de Grandes entreprises clientes et de RBC Marchés des Capitaux qui évoluent dans des secteurs considérés comme présentant des risques environnementaux élevés, tels ceux à fortes émissions de carbone, nous évaluons, dans le cadre de notre processus de contrôle diligent et d'évaluation des risques, s'ils ont de fait estimé et quantifié les répercussions, sur le plan réglementaire, des changements climatiques.
Interruption des activités et des services aux clients	- Nous recensons les propriétés que nous louons ou que nous détenons, dans lesquelles se déroulent les processus opérationnels et sont exécutées les applications connexes et dont l'infrastructure doit être modernisée afin d'empêcher qu'elles soient touchées par des perturbations, comme celles que causeraient des événements météorologiques extrêmes. Nous classons les sites présentant des enjeux environnementaux selon notre tolérance au risque d'entreprise à l'égard de l'interruption des activités et, entre autres, selon l'emplacement, l'approvisionnement en énergie, le risque d'inondation, la stabilité géologique et d'autres facteurs de risque. - Nous prenons des mesures pour atténuer l'impact des changements climatiques et nous y adaptons par voie de la conception de nos immeubles et de nos décisions d'achat. - Lorsque cela est nécessaire, nous évaluons l'incidence d'événements climatiques (tels des inondations et des ouragans) sur nos activités et sur celles de nos clients.
Produits et services que nous offrons	- Nous maintenons un portefeuille de prêts diversifié, ce qui améliore notre résilience devant les ralentissements qui surviennent dans une région ou un secteur donné et réduit au minimum les concentrations du risque de crédit. - Chaque secteur d'exploitation se doit d'identifier les principaux risques et occasions associés au climat, lesquels sont intégrés à nos processus de gestion des risques, si cela est nécessaire. - Nous fournissons à nos clients des conseils et des solutions afin de les aider dans leur transition vers une économie carboneutre et dans l'amélioration de leurs stratégies en matière de durabilité. Nous offrons par exemple des produits de finance durable, tels que la prise ferme d'obligations vertes, socialement responsables et durables, des obligations et des prêts liés au développement durable. Nous proposons en outre des services-conseils pour intégrer les facteurs ESG aux processus de premier appel public à l'épargne ou d'acquisition des sociétés qui en sont aux étapes préliminaires, ainsi que des solutions de placement intégrant des facteurs ESG, des produits structurés, des services d'échange de droits d'émission de carbone, et des services de recherches et d'analyse en matière d'ESG. - RBC Gestion mondiale d'actifs intègre des facteurs ESG importants à ses processus de placement pour réduire le risque ou améliorer les rendements à long terme ajustés en fonction du risque. - RBC Assurances® (par l'intermédiaire de son agence d'assurances) vend des produits d'assurance incendie, accident, risques divers (IARD) assurés par Aviva Canada Inc. RBC Assurances n'est donc pas directement exposée aux risques climatiques qui y sont associés. Dans son ensemble, le secteur de l'assurance IARD est exposé à des changements climatiques susceptibles de survenir à plus long terme, tels la hausse des températures et le passage d'ouragans, ce qui pourrait influencer indirectement sur les résultats de notre secteur Assurances. Nous cherchons à améliorer notre compréhension de l'incidence des événements météorologiques à court et à long terme sur l'assurance voyage et sur les produits d'assurance vie et maladie vendus à des groupes de clients ou à des clients commerciaux.

Analyse de l'exposition et de la sensibilité au risque climatique

Les secteurs les plus touchés par les risques de transition et les risques physiques liés au changement climatique sont ceux qui sont sensibles au climat. Les figures 18 et 19 présentent notre exposition aux actifs liés au carbone, ainsi que leur proportion dans l'ensemble de nos actifs, comme le recommande le GIFCC, de même que nos prêts à des clients producteurs d'énergie, par source d'énergie.

Suivant les dernières recommandations du GIFCC, nous avons inclus nos actifs dans les secteurs agriculture, aliments et produits forestiers, transport, et matériaux et bâtiments dans la catégorie des actifs liés au carbone, ce qui a entraîné une augmentation de notre exposition totale au risque sur actif carbone. Cette augmentation est principalement attribuable à l'ajout du secteur des matériaux et bâtiments, qui comprend l'immobilier commercial et les sous-secteurs connexes.

Le fait qu'un secteur donné soit sensible au risque climatique n'indique pas que ces risques se concrétiseront pour tous les clients exerçant des activités dans ce secteur. Les contrecoups pour les clients sont déterminés par plusieurs facteurs, notamment la région où l'entreprise est installée, l'endroit où les actifs se trouvent, et les stratégies d'atténuation mises en place.

Figure 18 : Part des actifs liés au carbone dans l'exposition totale au risque de crédit⁷⁷

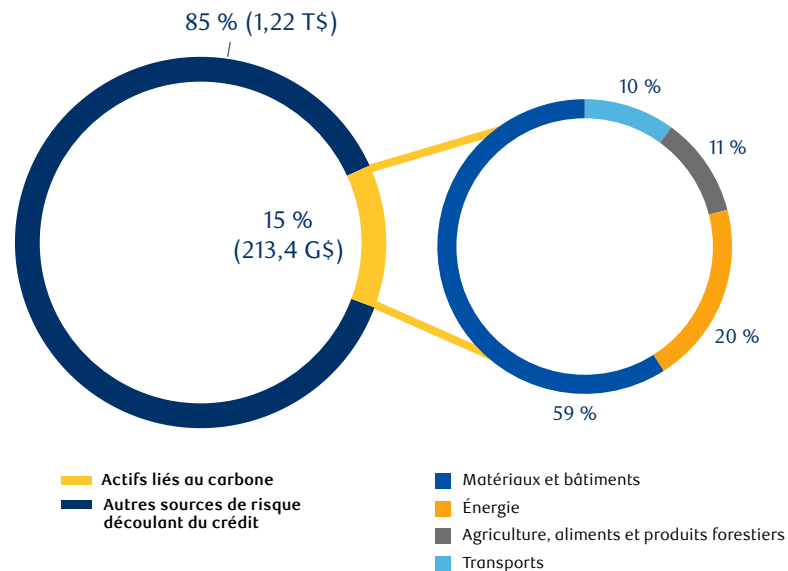
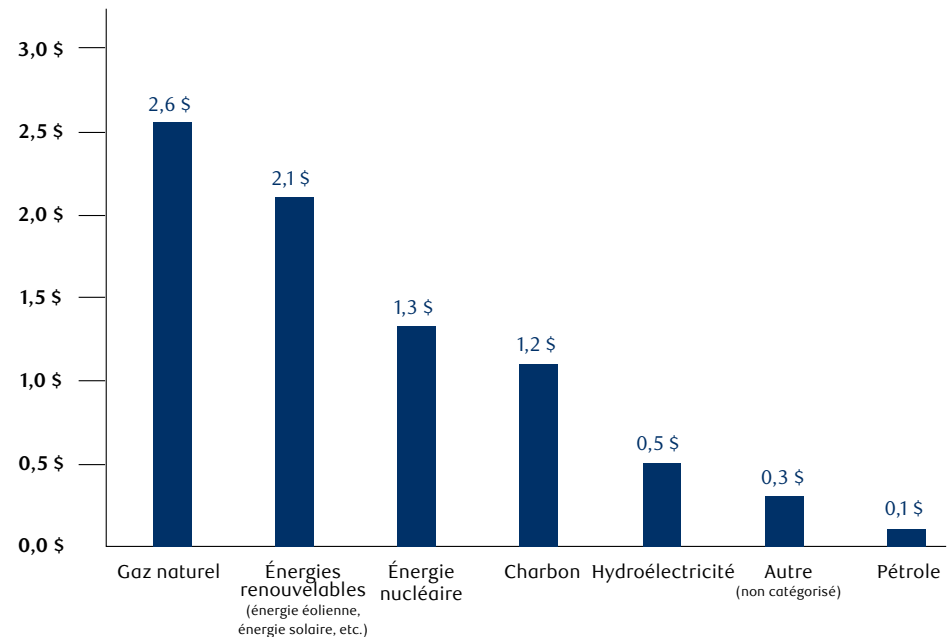


Figure 19 : Prêts à des clients producteurs d'énergie, par source d'énergie (en milliards de dollars)⁷⁸





Paramètres et objectifs

Suivi et évaluation de nos progrès

Depuis 2003, nous divulguons chaque année notre performance en regard de paramètres de rendement en matière d'environnement. Au fil des ans, nous avons présenté de plus en plus de données portant sur les émissions de GES, la consommation d'énergie, les bâtiments écologiques, les produits et services qui appuient nos clients dans la transition vers une économie à zéro émission nette, l'investissement socialement responsable et la gestion des risques environnementaux et sociaux.

Paramètre	Objectif	2021	2020	2019
Aider nos clients à passer à la carboneutralité				
Valeur totale des actifs sous gestion de RBC GMA qui intègrent des facteurs ESG substantiels	Aucun objectif fixé	597,2 G\$ ⁷⁶	518,5 G\$	467,2 G\$
Valeur totale du financement durable octroyé	500 G\$ d'ici 2025	83,8 G\$	73,3 G\$	40,8 G\$
Assumer nos responsabilités				
Périmètre 3 – Estimations initiales d'émissions financées (tonnes éq. CO ₂)	Nous avons l'intention de dévoiler d'ici le printemps 2023 des cibles intermédiaires de réduction des émissions financées pour nos clients des secteurs du pétrole et du gaz, de l'électricité et des services publics, et de l'automobile et du transport	45 millions de tonnes	–	–
Exposition au risque de crédit lié aux actifs carbone	Aucun objectif fixé	15,0 % ⁷⁷	4,0 %	4,6 %
Favoriser un avenir durable par l'information et l'inspiration				
Soutien aux universités et aux organismes de bienfaisance qui mettent au point des solutions technologiques aux changements climatiques au moyen du programme Techno nature RBC	Soutien pouvant atteindre 100 M\$ d'ici 2025	10,15 M\$	9,0 M\$	7,9 M\$
Faire valoir notre leadership zéro émission nette dans nos activités				
Émissions totales de GES découlant de nos activités à l'échelle mondiale (tonnes éq. CO ₂)	Réduction de 70 % d'ici 2025 ⁸	68 232 tonnes	98 217 tonnes	128 873 tonnes
Pourcentage d'électricité provenant de sources renouvelables et non émettrices de GES, pour toutes les installations	100 % d'ici 2025	84 %	78 %	77 %

Annexe

Annexe A : Aperçu de la gestion du risque climatique – RBC Europe Limited

En 2020, la Commission de réglementation prudentielle de la Banque d'Angleterre a imposé à toutes les institutions financières de se pencher sur les répercussions financières des changements climatiques et d'intégrer la gestion du risque climatique dans les activités de leur entité réglementée au plus tard à la fin de l'année calendaire 2021. Le Climate Financial Risk Forum (CFRF) – créé conjointement par la Commission de réglementation prudentielle et la Financial Conduct Authority (FCA) – a publié un guide, rédigé par le secteur pour le secteur, afin d'aider les entreprises à gérer les risques financiers liés au climat. Afin de respecter l'échéance de la Commission de réglementation prudentielle, on s'est servi du guide du CFRF comme base de rédaction de la feuille de route de RBC Europe Limited (RBCEL) pour la gestion du risque climatique. Cette feuille de route est constituée de quatre piliers : i) la gouvernance ; ii) la gestion du risque ; iii) l'analyse de scénarios et iv) la communication de renseignements.

Gouvernance

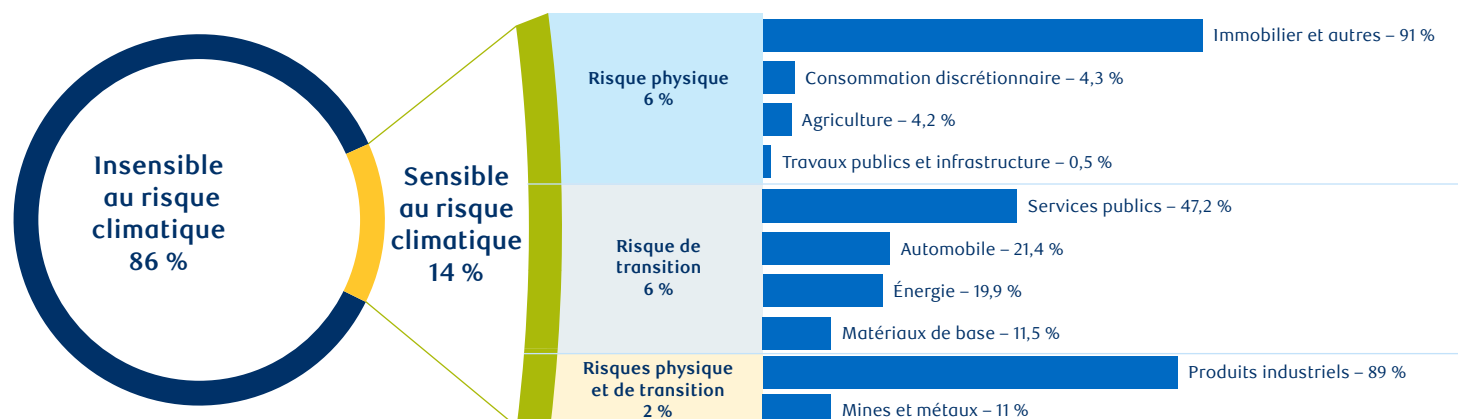
Pour répondre aux exigences réglementaires, le Comité de gestion du risque du Conseil d'administration RBCEL (Comité de gestion du risque – R.-U.) a reçu de la direction une présentation et une formation sur les enjeux liés au climat, ce qui a donné lieu à l'ajout de responsabilités de gouvernance, tant pour le Conseil d'administration que pour la direction de RBCEL :

- **Comité de gestion du risque – R.-U.** – Le Conseil d'administration de RBCEL reçoit des mises à jour trimestrielles sur les développements liés au climat.
- **Comité directeur du risque climatique – R.-U.** – Se réunit mensuellement pour discuter des développements liés au climat et pour orienter la direction à ce chapitre. Ce comité comprend des dirigeants de la GRG et des chefs régionaux de la gestion du risque.
- **Services fonctionnels, Haute direction – R.-U.** – Le chef de la gestion du risque – Europe, est responsable de la gestion des risques financiers liés au climat au sein de RBCEL.
- **Comité de gestion du risque – R.-U.** – Fournit mensuellement de l'information sur les changements climatiques à des comités de gestion du risque de RBCEL.
- **Groupe de travail sur le climat – R.-U.** – Se réunit mensuellement avec les chefs régionaux de gestion des risques, les collègues de la GRG et les représentants d'autres services généraux afin de conjointement répondre aux attentes de la Commission de réglementation prudentielle quant à l'intégration des risques climatiques dans la gestion des activités, et de faire rapport aux Services fonctionnels, Haute direction – R.-U., et au Comité directeur du risque climatique – R.-U.

Gestion du risque – Appétit pour le risque

RBCEL a adopté un paramètre permettant de quantifier son exposition au risque climatique découlant des actifs de ses portefeuilles de prêt et de négociation dans les secteurs sensibles au climat. Ce paramètre est contrôlé mensuellement et communiqué chaque trimestre à la Haute direction. Le cadre d'appétit pour le risque climatique est actualisé chaque année. La prochaine révision tiendra compte du renforcement de nos capacités en matière de risque climatique, de même que de nos engagements à revoir les balises de notre appétit pour le risque climatique et à fixer des objectifs intermédiaires de réduction des émissions dans le but de rendre nos activités de financement carboneutres d'ici 2050.

Figure 20 : Exposition au risque climatique des portefeuilles de prêts et de négociation de RBCEL (au 31 octobre 2021)



Annexe A : Aperçu de la gestion du risque climatique – RBC Europe Limited

Gestion du risque – Communication de renseignements

Le Conseil d'administration de RBCEL dispose maintenant d'un tableau de bord qui rend compte tous les trimestres de notre tolérance au risque climatique et des résultats de l'analyse de scénarios sur les répercussions financières des changements climatiques. Voir l'exemple fourni à la figure 22.

Émissions financées

Comme il est indiqué à la rubrique « Émissions financées » (page 23), RBC a adhéré au PCAF et à l'alliance bancaire zéro émission nette en 2021 et a établi de premières estimations des émissions financées, par catégorie d'actifs. Lorsque nous aurons plus de données et que nos méthodologies seront mieux développées, nous pourrions ventiler encore davantage les résultats par secteur et par entité afin de déterminer la part de RBCEL dans le total des émissions financées de RBC.

Analyse de scénarios

L'analyse de scénarios de RBCEL, inspirée de l'expérience acquise par RBC en 2018, portait sur l'exposition au risque physique et au risque de transition de RBCEL dans les secteurs les plus sensibles aux changements climatiques. Ces scénarios supposaient des risques à court et à long terme.

Figure 21 : Résumé des exercices d'analyse de scénarios effectués par RBCEL en 2021



Analyse de scénarios de risques physiques

RBCEL a réalisé une évaluation du risque météorologique qui pèse sur ses locaux de Londres (bureaux situés au 100 Bishopsgate et site de reprise après sinistre). Cette évaluation n'a révélé aucun impact notable. Le groupe a mesuré le risque d'inondation à court et à long terme dans son secteur le plus exposé aux risques physiques, l'immobilier, qui comporte des propriétés commerciales et résidentielles. L'objectif était d'évaluer des paramètres comme le ratio d'emprunt et les pertes prévues sur prêts. Voir la figure 22 et la page 39 pour des détails. Nous avons, de plus, analysé la cote d'efficacité énergétique des propriétés de RBCEL au Royaume-Uni exposées au risque de crédit immobilier, et nous prévoyons étendre cette analyse à des propriétés d'autres pays lorsque les données seront disponibles.

Analyse de scénarios de risques de transition

Une analyse de scénarios du risque opérationnel lié à l'écoblanchiment a été effectuée avec la pleine participation de Marchés des capitaux d'emprunt et d'Affaires contentieuses et conformité afin d'évaluer l'impact d'une hypothétique accusation d'écoblanchiment dans le cadre de nos activités d'émission d'obligations vertes et de services-conseils[™]. Dans le cadre de sa surveillance continue de la valeur à risque (VAR) en situation de crise liée au risque de marché, RBCEL examine plusieurs scénarios, dont le scénario de crise énergétique. Le scénario de crise énergétique aborde les risques éventuels, lors de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, découlant de lois sur le climat, de résolutions d'actionnaires, d'une diminution de l'intérêt des investisseurs potentiels et d'une perte modeste de confiance de la part des investisseurs actuels. RBCEL a également effectué une analyse de scénarios du risque de transition à long terme dans ses secteurs les plus exposés à ce risque (services publics, automobile et énergie). Pour ce faire, RBCEL a utilisé la méthodologie « Transition Check » élaborée par l'UNEP FI et la société Oliver Wyman. Pour des renseignements plus détaillés, consultez la page 39.

Les résultats des analyses de scénarios de RBCEL ont été transmis au Conseil d'administration de RBCEL (voir la figure 22) et intégrés au processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (PIEAFP).

Annexe A : Aperçu de la gestion du risque climatique – RBC Europe Limited

Figure 22 : Sommaire du tableau de bord du risque climatique

Mesure	Description de la mesure	Résultat
Profil de risque		
Appétit de risque	Valeur de l'exposition au risque climatique	Dans les limites de l'appétit
Efficacité énergétique des propriétés hypothéquées au Royaume-Uni	Nombre et exposition des propriétés, par cote d'efficacité énergétique	Impact faible
Court terme (1-5 ans)		
Écoblanchiment*	Analyse de l'impact de divers scénarios d'écoblanchiment	Impact faible
Crise énergétique – VAR en situation de crise liée au risque de marché	Perte attribuable à la crise	Dans les limites de l'appétit
Risque physique – Inondations	Évaluation du risque météorologique visant les locaux de RBC	Impact faible
	Nombre et exposition des propriétés situées dans les zones inondables	Impact faible
Long terme (10-30 ans)		
Risque physique – Inondations	Nombre et exposition des propriétés situées dans les zones inondables	Impact faible
Risques de transition	Perte prévue selon deux scénarios	Impact faible

Communication de renseignements

RBCEL s'est engagée à communiquer tous les ans ses progrès relativement à la compréhension et à l'évaluation des répercussions financières des changements climatiques sur ses activités et son bilan. C'est ce qu'elle a fait dans le Rapport GIFCC 2021 de RBC, dans ses comptes annuels 2021, dans son processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres 2021 et dans sa communication financière au titre du troisième pilier 2021.

RBCEL surveille les exigences réglementaires et juridiques émergentes, en particulier l'obligation d'information sur le développement durable du Royaume-Uni qui intègre la taxonomie verte du Royaume-Uni et les travaux connexes de l'International Sustainability Standards Board (ISSB).

Notes en fin de texte

1. À compter du 1^{er} novembre 2021 (exercice 2022).
2. Tel qu'énoncé dans les directives d'établissement d'objectifs climatiques pour les banques de l'Initiative de collaboration du Programme des Nations Unies pour l'environnement avec le secteur financier. Nous avons choisi de nous concentrer sur les clients de Marchés des capitaux qui exercent des activités dans les secteurs à fortes émissions du pétrole et du gaz, de l'électricité et des services publics, et de l'automobile et du transport pour deux raisons : ils représentent une part importante des émissions découlant de l'ensemble de notre portefeuille, et il existe davantage de données sur leurs émissions et d'information sur leurs scénarios de transition. Nous accroîtrons nos efforts en vue d'obtenir cette information d'autres secteurs et clients, afin de respecter l'ensemble des engagements que nous avons pris dans le cadre de l'alliance bancaire zéro émission nette.
3. Pour en savoir plus, lisez [Notre engagement envers l'alliance bancaire zéro émission nette](#).
4. Pour en savoir plus, consultez la [Stratégie climatique RBC](#).
5. Cet objectif tient compte de nos activités mondiales et des émissions liées aux déplacements d'affaires (périmètres 1, 2 et 3), et utilise l'année 2018 comme année de référence.
6. L'encours total des prêts est la somme des prêts consentis aux clients de Marché des capitaux qui exercent des activités dans les secteurs à fortes émissions du pétrole et du gaz, de l'électricité et des services publics, et de l'automobile et du transport.
7. Cette cible ne vise que les activités de prêt de RBC ; elle ne prend pas en compte les actifs sous gestion de RBC Gestion de patrimoine et de RBC Gestion mondiale d'actifs (RBC GMA).
8. Pour en savoir plus, consultez la page [Techno nature RBC](#).
9. Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) du Conseil de stabilité financière. Pour en savoir plus sur l'information relative aux changements climatiques que devraient communiquer les institutions financières, voir les [recommandations du GIFCC](#) (en anglais seulement).
10. Pour en savoir plus, consultez notre [Rapport de performance ESG 2021](#).
11. Pour en savoir plus, consultez notre [Rapport annuel 2021](#).
12. Le groupe Finance durable intègre les critères environnement, société et gouvernance (ESG) à sa plateforme principale et collabore avec les groupes Services mondiaux de banque d'investissement, Marchés mondiaux et Grande entreprise afin de fournir aux clients des conseils et des solutions qui visent également à influencer positivement sur le monde. Pour en savoir plus, consultez le site [Finance durable](#) (en anglais seulement).
13. RBC Gestion de patrimoine comprend les sociétés affiliées suivantes : RBC Dominion valeurs mobilières Inc. (membre du Fonds canadien de protection des épargnants), RBC Placements en Direct Inc. (membre du Fonds canadien de protection des épargnants), Fonds d'investissement Royal Inc., RBC Gestion mondiale d'actifs Inc., Phillips, Hager & North Services-conseils en placements, Services financiers RBC Gestion de patrimoine inc., Société Trust Royal du Canada, et Compagnie Trust Royal, qui sont des entités distinctes, mais affiliées de RBC.
14. RBC Gestion mondiale d'actifs (RBC GMA) comprend les sociétés affiliées suivantes : BlueBay Asset Management LLP (BlueBay), RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (y compris Phillips, Hager & North gestion de placements), RBC Global Asset Management (U.S.) Inc., RBC Global Asset Management (UK) Limited et RBC Global Asset Management (Asia) Limited, qui sont des entités distinctes, mais affiliées de RBC.
15. L'[Accord de Paris](#) est un traité international exécutoire sur les changements climatiques. L'Accord vise à limiter l'augmentation de la température mondiale à moins de 2 °C, si possible à 1,5 °C, comparativement aux niveaux préindustriels. Adopté par 196 parties à l'issue de la COP 21 à Paris le 12 décembre 2015, il est entré en vigueur moins d'un an plus tard, soit le 4 novembre 2016.
16. Pour en savoir plus, reportez-vous à l'[Engagement de finance durable](#) de RBC.
17. Prêts accordés aux emprunteurs et aux projets admissibles au titre de la méthode de financement durable de RBC. Le terme « crédit accordé » désigne la somme totale autorisée au 31 octobre 2021. Correspond à la somme des prêts autorisés par RBC Marchés des Capitaux et par le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises (SBPE).
18. Prêts verts et prêts à la durabilité sous désignation qui respectent respectivement les principes de la Loan Market Association (LMA) intitulés Green Loan Principles et Sustainability Linked Loan Principles. Le terme « crédit accordé » désigne la somme totale autorisée au 31 octobre 2021. Correspond aux prêts autorisés par RBC Marchés des Capitaux.
19. Obligations vertes, sociales ou durables et obligations à la durabilité sous désignation qui respectent les principes (Green, Social & Sustainability-Linked Bond Principles) et les directives (Sustainability Bond Guidelines) de l'International Capital Market Association (ICMA). Titres de créance (taille des placements) répartis également entre les chefs de file désignés. RBC n'a pas agi comme preneur ferme d'obligations à la durabilité pendant les exercices 2020 et 2019.
20. Capitaux réunis par les groupes Marchés des capitaux d'emprunt, Marchés des capitaux participatifs, Titrisation, Financement de projet et Marchés des capitaux, Financement à effet de levier, pour les émetteurs et les projets admissibles au titre de la méthode de financement durable de RBC. Titres de créance (taille des placements) répartis également entre les chefs de file désignés.
21. Titres de créance (valeur totale des opérations) attribués en totalité à tous les conseillers.
22. Titres de créance (taille des placements) répartis également entre les chefs de file désignés.
23. Le terme « Crédits d'impôt – Investissements » désigne le total des capitaux engagés. Les sommes indiquées représentent les investissements réalisés par le Groupe sur l'équité en matière de crédit d'impôt – RBC Marchés des Capitaux.
24. Valeur des obligations vertes ou sociales (y compris les titres liés à la pandémie) et des obligations à la durabilité détenues par le groupe Services de trésorerie et de marché de RBC.
25. Valeur des billets structurés verts.
26. Analyse fondée sur les données de Bloomberg pour l'année civile 2021.
27. Le groupe [Investissements dans la collectivité](#) (page en anglais seulement) est un syndicat de crédits d'impôt pour habitation à loyer modique, de logement d'impact ou de logement de proximité pour travailleurs locaux, de crédits d'impôt pour l'énergie renouvelable, de crédits d'impôt pour préservation historique et de crédits d'impôt d'un État.
28. RBC Marchés des Capitaux négocie divers produits du carbone, notamment des placements au comptant, des contrats à livrer, des contrats à terme, des options et des swaps. Pour en savoir plus, consultez la page [Marchandises](#) (en anglais seulement).
29. [RBC Investi-Clic](#) est un service d'autogestion de placements en ligne qui simplifie les opérations tout en faisant profiter les utilisateurs de l'expertise de vrais conseillers.
30. Pour en savoir plus, consultez le site [Portefeuilles sélect RBC](#).
31. Pour en savoir plus, consultez la page [Portefeuille mondial équilibré RBC](#).
32. [Services-conseils en gestion de portefeuille \(SCGP\)](#) est une équipe de gestionnaires de portefeuilles d'actions et de titres à revenu fixe hautement spécialisés qui effectue des recherches et des analyses continues sur un large éventail de titres et propose des placements aux conseillers de RBC Dominion valeurs mobilières.
33. [Climate Action 100+](#) (page en anglais seulement) est une initiative d'investisseurs qui interpelle les plus grandes sociétés émettrices de GES dans le monde afin de les amener à prendre des mesures contre les changements climatiques.

Notes en fin de texte

34. Pour en savoir plus, consultez le site d'[Engagement climatique Canada](#).
35. Pour en savoir plus, lisez la [Déclaration des investisseurs canadiens sur les changements climatiques](#).
36. Pour en savoir plus, consultez la page sur notre [Programme de financement de véhicule à énergie propre](#).
37. Pour en savoir plus, consultez [Prêt Énergie RBC](#).
38. Pour en savoir plus, consultez le site de [RBCx](#).
39. Pour en savoir plus, consultez la page sur le [CPG Marché des titres ESG RBC](#).
40. Il s'agit de la [deuxième émission d'obligations vertes à cinq ans de RBC](#). La première, en 2019, était de 500 millions d'euros. Fait important, cette opération est la première émission de RBC par l'intermédiaire du Cadre des obligations durables RBC lancé en 2020 conformément à l'engagement de la Banque à accroître son leadership en matière de finance durable et d'adhésion aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).
41. Le [Partnership for Carbon Accounting Financials \(PCAF\)](#) (page en anglais seulement) est un partenariat sectoriel visant à renforcer la transparence et à aider les institutions financières à évaluer les émissions de gaz à effet de serre découlant des prêts et des investissements et à faire état de leurs constats.
42. Le Protocole des émissions de gaz à effet de serre (Protocole des GES) est la principale norme qu'utilisent les entreprises à l'échelle mondiale pour comptabiliser leurs émissions de GES. Afin de faciliter la détermination et le calcul des émissions que génèrent les entreprises ou auxquelles elles contribuent, le Protocole des GES divise les émissions en trois « périmètres » distincts : le périmètre 1 (émissions directes), le périmètre 2 (émissions indirectes) et le périmètre 3 (autres émissions indirectes élargies). RBC calcule et déclare les émissions des périmètres 1 et 2 qui sont liées à ses activités. Le Protocole des GES subdivise les émissions indirectes du périmètre 3 en 15 catégories. RBC mesure les émissions du périmètre 3 attribuables aux déplacements d'affaires (catégorie 6) qui découlent de ses activités. C'est en 2021 que RBC a commencé à mesurer et à déclarer ses émissions du périmètre 3 liées aux prêts et aux investissements (catégorie 15), également appelées émissions « financées ».
43. Tableau tiré du PCAF (2020). [The Global GHG Accounting and Reporting Standard for the Financial Industry](#). Première édition, p.40, et webinaire de lancement de [PCAF North America](#) (2019), diapositive 15 (en anglais seulement).
44. Au 31 octobre 2021. En mégatonnes d'équivalent dioxyde de carbone (Mt éq. CO₂). Chacune des catégories d'actifs mesurés couvre un pourcentage de nos soldes totaux de prêts et de placements. Cette mesure est imparfaite en raison du manque de données, tant internes qu'externes, permettant d'évaluer les émissions financées pour l'ensemble de nos prêts. Notre évaluation porte sur environ 95 % du total des soldes des prêts et des placements dans les six catégories d'actifs du PCAF. Le total des soldes des prêts et des placements évalués varie pour chacune des catégories d'actifs et fluctuera au fur et à mesure que nous affinerons nos inclusions et nos exclusions. Nous avons utilisé, pour le calcul des émissions financées (émissions des périmètres 1 et 2), les données assorties de la meilleure cote qualité du PCAF possible (principalement la cote 5, toutefois, comme il est mentionné dans les présentes), ces cotes allant de 1 à 5. Les émissions calculées à l'aide de données assorties de la cote qualité 5 peuvent être sensiblement différentes des émissions calculées à l'aide de données assorties de la cote qualité 1. De plus, l'exactitude des émissions calculées à l'aide des données assorties de la cote qualité 5 est très incertaine. Nous continuons d'évaluer et d'affiner notre mesure des émissions financées. Voir « Avis important concernant le présent rapport ». Nous comptons divulguer ultérieurement tout changement important apporté à la méthodologie et souligner leur incidence sur les soldes totaux analysés et les émissions financées.
45. Comprend 95 % des soldes des prêts aux entreprises. Des données assorties de la cote qualité 5 du PCAF ont été utilisées pour la majorité des mesures des prêts aux entreprises. Les données assorties de cotes qualité PCAF 1 à 4 proviennent de S&P Global Trucost et de S&P Global Capital IQ. La méthodologie du PCAF pour les prêts aux entreprises et les actions non cotées a également été appliquée au financement de projets et aux actifs immobiliers commerciaux dont nous ne connaissons pas l'affectation du produit. Les actions non cotées ne sont pas actuellement prises en compte pour la mesure des prêts aux entreprises. Nous prévoyons peaufiner la mesure de cette catégorie d'actifs lorsque nous aurons plus de données et que nos méthodologies seront mieux développées.
46. Comprend 96 % des soldes des prêts hypothécaires résidentiels canadiens. Exclut les marges de crédit sur valeur nette et les hypothèques hors Canada, y compris celles de City National Bank.
47. Comprend 99 % des soldes des prêts pour véhicule automobile. Exclut les prêts associés à d'autres types de véhicules, comme les bateaux et les VR.
48. Comprend 85 % des soldes des prêts hypothécaires sur biens immobiliers commerciaux. Les prêts généraux sur biens immobiliers commerciaux entrent pour le moment dans la catégorie des prêts aux entreprises.
49. Comprend 89 % des actions cotées et des obligations de société. Les données assorties de cotes qualité PCAF 1 à 4 proviennent de S&P Global Trucost et de S&P Global Capital IQ. Des données assorties de la cote qualité 5 ont été utilisées pour les soldes restants.
50. Le [Rocky Mountain Institute \(RMI\)](#) (page en anglais seulement) est une organisation indépendante, non partisane et sans but lucratif qui contribue à la décarbonisation des systèmes énergétiques en mettant de l'avant des solutions concrètes dans les régions les plus problématiques du monde afin de favoriser l'atteinte de l'objectif 1,5 °C et de s'attaquer à la crise climatique. Voir la page 32 pour plus de renseignements.
51. La [Banking for Impact on Climate in Agriculture \(B4ICA\)](#) (page en anglais seulement) est une initiative conjointe de l'Initiative de collaboration du Programme des Nations Unies pour l'environnement avec le secteur financier (UNEP FI), du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF) et de l'Environmental Defense Fund (EDF). L'initiative B4ICA a été mise sur pied pour permettre aux banques de rendre compte avec plus de précision des émissions de GES découlant de leurs actifs dans le secteur agricole, de mettre en place des méthodologies et des cadres cohérents, de tirer profit des meilleures données et des outils d'information permettant une transparence optimale, et d'accélérer la recherche de solutions financières encourageant les pratiques agricoles zéro émission nette dans les régions et chaînes logistiques de produits de base vulnérables. Voir la page 32 pour plus de renseignements.
52. Le secteur des services publics est classé dans notre catégorie des prêts aux entreprises. Cette catégorie est actuellement mesurée à l'aide de données assorties de la cote qualité 5 du PCAF et de données assorties des cotes qualité 1 à 4 de S&P Global Trucost et de S&P Global Capital IQ. En raison du manque de précision de nos codes de la Classification type des industries (CTI) relatifs à la production d'énergie lorsque nous utilisons des données assorties de la cote qualité 5, nous fondons nos évaluations principalement sur des facteurs d'émission liés à la production d'énergie à partir de combustibles fossiles. Par conséquent, il se peut que nous ayons surestimé les émissions liées à notre portefeuille de services publics. Nous reverrons leur classification lors de nos prochains exercices de mesure et de communication.
53. « Autre » comprend tous les autres groupes sectoriels de RBC, notamment : consommation discrétionnaire, produits industriels, technologie de l'information, mines et métaux, immobilier et autres, et transport.

Notes en fin de texte

54. Services économiques RBC fournit à RBC et à ses clients des prévisions et des analyses économiques ponctuelles. Pour en savoir plus, consultez la page des [Services économiques RBC](#).
55. Les équipes Services économiques et Leadership avisé de RBC ont mené un projet de recherche d'un an qui a permis de tracer six voies que le Canada peut emprunter pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Pour en savoir plus, lisez notre rapport [Vers un Canada à zéro émission nette](#).
56. Les innovateurs est une série de balados sur la réinvention de l'économie canadienne dans une période de changement sans précédent. Pour en savoir plus, consultez la page [Les innovateurs](#).
57. ESG Stratify fournit les plus récentes analyses étoffées de l'équipe Recherche sur actions de RBC Marché des Capitaux. Pour en savoir plus, consultez [ESG Stratify RBC](#) (en anglais seulement).
58. RBC GMA présente périodiquement des recherches et des points de vue sur les questions ESG d'actualité. Pour en savoir plus, consultez la page [Perspectives vedettes](#).
59. L'axe d'intervention « Données » de Techno nature RBC vise à soutenir les programmes et les projets d'œuvres de bienfaisance admissibles qui s'appliquent à améliorer la collecte, l'organisation et l'accessibilité des données sur le climat et à favoriser la prise de décisions éclairées et pertinentes.
60. L'axe d'intervention « Collectivités centrées sur l'action » de Techno nature RBC vise à soutenir les programmes et les projets d'œuvres de bienfaisance admissibles qui aident les membres des collectivités à unir leurs efforts pour modifier leurs comportements de manière efficace et durable.
61. L'axe d'intervention « Écosystème d'innovation » de Techno nature RBC vise à soutenir les programmes et les projets d'œuvres de bienfaisance admissibles qui donnent aux entrepreneurs, aux entreprises et aux organismes de bienfaisance les moyens de trouver des solutions pour relever les défis environnementaux pressants actuels.
62. Réductions des émissions de GES en milliers de tonnes.
63. Aucune amélioration de l'efficacité opérationnelle n'apparaît ici puisque 2018 est l'année de référence servant à déterminer l'efficacité opérationnelle des années suivantes.
64. L'efficacité opérationnelle de RBC en 2021 est en partie attribuable aux incidences de la pandémie de COVID-19, notamment du taux d'occupation plus bas de nos espaces de bureau en raison du confinement.
65. Nous continuons d'évaluer notre stratégie pour atteindre un bilan zéro émission nette découlant de nos activités.
66. Ces données sur les émissions du périmètre 2 (en tonnes d'équivalent en dioxyde de carbone) sont présentées après déduction des réductions d'émissions de GES liées aux achats d'énergie verte.
67. La méthodologie élaborée par la société Oliver Wyman repose sur les travaux menés dans le cadre de l'Initiative de collaboration du Programme des Nations Unies pour l'environnement avec le secteur financier (UNEP FI). Le rapport [Extending our Horizons](#) (en anglais seulement) présente une description de cette méthodologie. On est parti de l'hypothèse que les bilans stagneraient pendant la période de 30 ans.
68. « RCP » signifie « Representative Concentration Pathway », soit la trajectoire représentative de concentration de GES utilisée par les climatologues.
69. Méthodologie décrite dans le rapport public [Navigating a New Climate](#) (en anglais seulement) de l'UNEP FI.
70. Les cartes des risques d'inondation proviennent de [Francesco et autres \(2021\) : River flood hazard maps for Europe and the Mediterranean Basin region](#). Commission européenne, Centre commun de recherche (en anglais seulement).
71. Voir les rapports [Extending our Horizons](#) et [Beyond the Horizon](#) (en anglais seulement) de l'UNEP FI. On est parti de l'hypothèse que les bilans stagneraient.
72. Bien que semblables à ceux publiés en 2020 par le Réseau pour le verdissement du système financier (NGFS), les scénarios ont été développés spécialement pour l'outil « Transition Check ». Nous avons utilisé les scénarios fondés sur le modèle d'évaluation intégré REMIND-MAGPIE développé par l'Institut de recherche de Potsdam sur les effets du changement climatique (PIK). Les scénarios reposent sur ceux décrits dans l'[article de 2018 de Kriegler et autres](#) publié dans la revue scientifique Environmental Research Letters (en anglais seulement).
73. Depuis la fin de cet exercice, que nous avons mené au premier semestre de 2021, plusieurs constructeurs automobiles ont annoncé des investissements importants dans le développement de véhicules électriques.
74. Calcul des pertes prévues établi selon l'approche de Bâle : pertes prévues = (probabilité de défaut) x (perte en cas de défaut) x (exposition en cas de défaut).
75. [Stan, K., Watt, G.A. et Sanchez-Azofeifa, A. Financial stability in response to climate change in a northern temperate economy. Nature Communications 12, article 7161 \(2021\)](#) (en anglais seulement).
76. Le risque physique comprend les risques chroniques et les risques ponctuels. Les risques chroniques correspondent à l'évolution à long terme des modèles climatiques (hausse des températures, accroissement des précipitations), et les risques ponctuels correspondent aux phénomènes météorologiques extrêmes (tempêtes plus intenses et plus fréquentes).
77. Ce graphique représente, en pourcentage, la part des actifs liés au carbone dans l'exposition totale au risque de crédit. Conformément aux nouvelles lignes directrices de mise en œuvre du GIFCC (octobre 2021), les actifs liés au carbone comprennent ceux liés aux quatre groupes non financiers identifiés par le Groupe de travail, soit les emprunteurs des secteurs de l'énergie (pétrole et gaz, charbon et électricité), des transports (aérien, maritime, ferroviaire et routier [camions et automobiles]), des matériaux et bâtiments (métaux et mines, produits chimiques, matériaux de construction, biens d'équipement, gestion et développement immobilier) et des produits agricoles, alimentaires et forestiers (boissons, agriculture, aliments et viandes emballés, produits papetiers et forestiers). En ce qui concerne les fournisseurs publics d'électricité, nous avons exclu ceux dont les activités s'appuient sur des ressources renouvelables et sur l'hydroélectricité, conformément aux lignes directrices.
78. Les données sur les prêts représentent notre exposition au risque de crédit selon les montants figurant au bilan ou non (portion inutilisée et autre). La production d'énergie constitue un sous-secteur de notre portefeuille Services publics. Elle comprend les emprunteurs qui produisent de l'énergie et exclut ceux qui se consacrent exclusivement au transport et à la distribution ou qui ne produisent pas de l'énergie. Les valeurs sont calculées par client, en appliquant à notre exposition au risque de crédit en lien avec ce dernier les dernières données publiques sur les sources d'énergie (exprimées en pourcentage de MWh). Données au 31 octobre 2021.
79. Actifs sous gestion de RBC Gestion mondiale d'actifs détenus en propriété réelle par ses clients, au 31 octobre de chaque exercice présenté. Toutes les équipes des placements de RBC GMA intègrent des critères ESG importants dans le cadre du processus de placement et suivent la démarche en matière d'investissement responsable de RBC GMA. Ce montant tient compte des placements en dérivés, en liquidités et en instruments du marché monétaire, et des fonds qui suivent l'indice. En raison de la nature de ces instruments, les critères ESG sont moins susceptibles d'influer sur la valeur des placements qui y sont effectués que sur celle des placements effectués dans des catégories d'actifs telles que les actions et les titres à revenu fixe. Les occasions ou les risques ESG importants qui sont découverts sont pris en compte dans le processus décisionnel. Dans le cas des fonds pour lesquels le gestionnaire de placements n'exerce pas de pouvoir discrétionnaire, comme les fonds qui suivent l'indice, il peut y avoir moins de possibilités d'intégrer les critères ESG dans le processus de placement. Ce montant englobe aussi les actifs gérés par des sous-conseillers externes. Le niveau d'intégration des critères ESG est évalué pendant le processus de sélection de tous les nouveaux sous-conseillers externes, et les méthodes d'intégration des critères ESG utilisées par les sous-conseillers externes existants sont examinées. Toutefois, ces sous-conseillers ne suivent pas la démarche en matière d'investissement responsable de RBC GMA. Vous trouverez d'autres définitions au [rbcgam.com/cgri](#).
80. L'écoblanchiment est une pratique qui consiste à faire des déclarations fausses ou trompeuses sur les bienfaits d'un produit, d'un service ou d'une technologie sur l'environnement.



Commentaires

Le présent rapport est destiné à toutes les parties prenantes de la Banque Royale du Canada et de ses filiales. N'hésitez pas à nous envoyer vos questions, vos commentaires et vos suggestions à corporatecitizenship@rbc.com.

